



Hebdomadaire  
Paraît le vendredi  
N° 2739  
29 janvier 2021  
1,20 € • DOM: 1,80€



**Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!**

# **LUTTE** **OUVRIÈRE**

**UNION COMMUNISTE (trotskyste)**

**Le journal  
d'Arlette Laguiller**

# **Contre l'offensive capitaliste**

# **Manifestons le 4 février!**



**Vaccins**  
**Les trusts  
font la loi**

Pages 3 et 4

**Russie**  
**Poutine et son  
régime contestés**

Page 8

**Éducation**  
**Il faut  
embaucher !**

Page 7

**Leur société**

- Pénurie de vaccins: la rançon du capitalisme 3
- Le profit goutte que goutte 3
- Assurance chômage: une réforme différée mais toujours catastrophique 3
- Recherche médicale: des milliards pour les trusts 4
- Les pays pauvres privés de vaccins 4
- Rapport Stora: l'impérialisme, ses crimes d'hier et d'aujourd'hui 5
- Beauvau de la sécurité: aux petits soins pour la police 5
- Logements: loyers chers et hors-la-loi 6
- La loi SRU non appliquée 6
- Complémentaires santé: toujours plus coûteuses 6
- Nos lecteurs écrivent: centre de vaccination 6
- Éducation: moins de discours et plus d'embauches! 7
- Mesures 7
- Union européenne: unis... mais pas trop! 7
- Amiante: le combat sans fin des victimes 16

**Dans le monde**

- Russie: manifestations contre le régime 8
- Navalny et « le palais de Poutine » 8
- Égypte: un anniversaire sous surveillance 9
- Migrants: les États contre les sauveteurs 9
- Rapport Oxfam: des inégalités sociales révoltantes 16
- Agent orange: des millions de victimes et un procès 16

**Il y a 60 ans**

- Congo: l'assassinat de Lumumba sur ordre des impérialistes 10

**Dans les entreprises**

- Emploi: revendications communes pour un même combat 11
- Fonderies du Poitou 11
- Renault Trucks 12
- Mariage PSA-Fiat Chrysler 12
- Celio 12
- Renault - Cléon 12
- Aéroports de Paris 13
- Lapeyre 13
- Carrefour Clairac - Perpignan 13
- EDF 14
- Livreurs - Reims 14
- Caf du Val-de-Marne 14
- Hôpital de Meulan-Les Mureaux 15
- Réanimations: encore au bord du gouffre 15

# Contre l'offensive capitaliste, mobilisons-nous ensemble, le 4 février!

L'évolution de la pandémie, les inquiétudes et les contraintes qu'elle engendre nous préoccupent tous. Mais elle n'a pas suspendu la lutte de classe. C'est même l'inverse: partout, le grand patronat a utilisé le Covid, les restrictions et l'ambiance anxieuse pour resserrer la discipline et accroître l'exploitation.

Heures supplémentaires à la pelle; samedis et nuits travaillés; vol de congés; augmentation de la charge de travail; blocage, voire baisse des salaires; pressions et sanctions pour un rien... Les retards de production liés aux fermetures du premier confinement et le renvoi des intérimaires ont été compensés, dans bien des cas, par des cadences et des rythmes de production délirants.

Avec moins de salariés, bien des multinationales ont produit et gagné autant en 2020 qu'en 2019. Sans bouger le petit doigt, les actionnaires continuent de s'enrichir. En trimant et en acceptant bien des sacrifices, les travailleurs galèrent, quand ils ne sont pas mis la porte.

Car l'avalanche des plans de licenciements continue: Total, les Fonderies du Poitou, Cargill, l'enseigne d'ameublement Alinea, Accor, Danone, Auchan, Bridgestone, l'entreprise de restauration Elixor, General Electric, Nokia, Renault, Airbus, Air France, ADP... Comment les citer tous, quand on en compte des dizaines par semaine?

Parmi eux, il y a le plan de Michelin: 2300 emplois supprimés, après avoir réalisé 1,7 milliard de bénéfices en 2019 et multiplié les dividendes ces dernières années. Et son PDG ne se cache pas derrière le Covid: il assume vouloir être plus productif pour être parmi les premiers.

Dans le genre « Je fais de l'argent, mais j'en veux encore plus », il y a aussi Sanofi: un millier d'emplois supprimés, dont 400 dans la recherche, en pleine crise sanitaire et alors que le groupe a touché près d'un milliard de l'État et distribué 4 milliards à ses actionnaires en 2019!

Des millions de familles ouvrières dépendent des associations caritatives pour manger? Des restaurateurs et des commerçants se demandent comment survivre? Michelin, Sanofi, Total... veulent garantir à leurs actionnaires qu'ils seront servis comme des rois! Face à la concurrence, ils veulent être plus rentables que les plus rentables, plus rapaces que les plus rapaces. Tant pis si cela signifie plus d'exploitation, de chômeurs et de pauvreté dans cette période de crise. Intensification de l'exploitation pour les uns, licenciement

pour les autres: voilà ce que la bourgeoisie réserve au monde du travail!

Même aidé et arrosé de milliards par l'État, le grand patronat ne fait aucun cadeau aux travailleurs. Et ce n'est pas le gouvernement qui l'empêchera, car lui-même continue de supprimer des emplois publics et des moyens, y compris dans la santé ou l'éducation.

Beaucoup de travailleurs se défendent à l'échelle de leur entreprise. C'est le cas des travailleurs de la raffinerie Total de Grandpuits en Seine-et-Marne, en grève depuis quatre semaines car menacés par la suppression de 700 emplois. C'est le cas des salariés du voyageur Tui qui contestent la suppression de 600 emplois. Mais les capitalistes mènent une offensive générale contre les travailleurs, contre leurs emplois, leurs conditions de travail, leur niveau de vie. Seule une contre-offensive de l'ensemble de la classe ouvrière pourra y faire face.

Une telle mobilisation ne se décrète pas, bien sûr. Mais elle est nécessaire et possible. La CGT, Solidaires et la FSU appellent à une journée de mobilisation et de grève jeudi 4 février. C'est l'occasion d'affirmer, collectivement, que les travailleurs ont des objectifs et des perspectives à opposer à la bourgeoisie et son gouvernement.

Assurer un emploi à tous, dans des conditions convenables, est le problème central du monde du travail: il faut stopper les licenciements et répartir le travail entre tous avec maintien des salaires! Cette répartition du travail signifie aussi créer des emplois partout où les salariés ont du travail par-dessus la tête. C'est vrai dans le privé mais aussi dans le public: il faut travailler moins pour travailler tous!

Une minorité est de plus en plus riche, quand le monde ouvrier s'appauvrit: il faut augmenter les salaires, pas les marges des entreprises ni les dividendes des actionnaires!

Avec les 100 milliards du plan de relance, il est possible de créer plus de 2,7 millions d'emplois: il faut le contrôle des salariés sur l'argent public qui est encaissé par le grand patronat! Cet argent doit servir à garantir les emplois et les salaires et à embaucher dans les hôpitaux et les maisons de retraite!

Il n'y aura ni confinement ni couvre-feu contre la rapacité patronale. Il dépend des travailleurs de riposter et de construire la contre-offensive nécessaire du monde du travail.



## Pénurie de vaccins : la rançon du capitalisme

Pas un jour, pas une discussion ne passent sans que soit évoqué le manque de vaccins, les difficultés voire l'impossibilité d'obtenir un rendez-vous pour se faire vacciner. Certes, ce n'est pas une mince affaire que de produire, acheminer, livrer et injecter les millions de doses qui pourraient protéger la population. Mais ce qui bloque l'arrivée des vaccins, c'est d'abord et avant tout la propriété privée et son sacro-saint profit, au moment où il serait nécessaire de mettre en commun tous les savoir-faire, tous les moyens de production.

Au mois de mars dernier, il était impossible d'imaginer qu'on aurait un vaccin efficace et sûr à la fin de l'année, on pensait qu'il faudrait au moins 18 mois à deux ans. Pourtant, des scientifiques l'ont mis au point et testé. Et, pour n'en citer qu'un, le vaccin de Pfizer/BioNTech est là. Mais Pfizer accumule maintenant les retards de livraison. Il affirme entre autres que produire de l'ARN messager en quantité industrielle n'est pas si simple, qu'il lui faut agrandir son usine en Belgique. Peut-être, mais

voilà plusieurs mois que le problème se pose, que des sites de production auraient pu être mis sur pied, sans compter qu'il existe d'autres sites industriels pouvant étudier cette nouvelle production, puis s'y mettre.

Mais il faut compter avec les brevets, avec les licences qui protègent les découvertes. Quand certains osent imaginer que les licences de fabrication des principes actifs de Pfizer pourraient être vendues à d'autres laboratoires, des spécialistes en économie mettent en avant les secrets professionnels et

autres accords commerciaux qui protègent les marchandises que sont les vaccins. Et quand Sanofi annonce un accord avec Pfizer, affirmant vouloir ainsi « participer à l'effort collectif », c'est pour remplir les flacons dans une des usines Sanofi à Francfort. Mais il n'est pas question de coopérer sur le fond, sur la fabrication de l'ARN messager, d'autant que Sanofi travaille sur la mise au point de son propre vaccin à ARN, concurrent de celui de Pfizer.

Il en va de même pour chacun des laboratoires engagés dans la course. Ainsi, le 22 janvier, AstraZeneca a annoncé à l'Union européenne qu'il ne pourrait livrer que 31 millions de doses sur les 80 millions promises pour le premier trimestre 2021. Là aussi, le laboratoire fait valoir des difficultés de production : les cultures sur lesquelles sont produits les virus inactivés nécessaires à la fabrication



du vaccin auraient un mauvais rendement. Peut-être, mais pourquoi ne pas avoir fait et ne pas faire appel aux nombreux laboratoires, aux nombreuses équipes capables de par le monde de faire ce type de culture ? Parce qu'il y a à la clé des brevets, des licences, des secrets de fabrication d'AstraZeneca monnayables à la vente !

Le laboratoire a déjà reçu et empoché au mois d'août un premier versement de 336 millions d'euros lors de la précommande des vaccins. Alors les dirigeants de l'Union européenne tapent du poing sur la table : « L'UE veut désormais son retour sur investissement. » Ils demandent la mise en place « d'un mécanisme de transparence » sur les exportations. En Italie, le ministre

des Affaires étrangères en appelle à « tout faire pour forcer ces messieurs à respecter leurs engagements ».

Cela reste des rodomontades, car ces dirigeants de l'UE savent mieux que quiconque que les vaccins ne sont pas des « biens publics mondiaux » comme Macron l'a affirmé, mais des marchandises, des produits sous licence qui ne sont fabriqués que pour être vendus.

Il en va de même de toutes les étapes qui conduisent de la découverte d'un vaccin à son inoculation, des flacons, des congélateurs, des camions, des compresseurs, des désinfectants, des aiguilles... de tout ce que les travailleurs savent faire, mais qui, à chaque étape, peut être bloqué par les lois du marché capitaliste.

**Sophie Gargan**

### Le profit goutte que goutte

**Le vaccin de Pfizer/BioNTech se présente sous forme d'un flacon contenant 0,45 ml de produit à diluer avec 1,8 ml d'une solution injectable de chlorure de sodium.**

Chaque flacon est prévu pour fournir, après dilution, 5 doses de vaccin de 0,3 ml chacune, soit 1,5 ml. Il reste donc après cette opération encore plus de 0,3 ml de vaccin au fond du flacon. Des soignants ont donc réussi à extraire six doses, on pourrait même

en extraire sept. Ce n'est pas simple, il y faut une aiguille bien adaptée et des gestes précis.

Pour la santé publique, voilà qui est une bonne nouvelle puisque, quand on y parvient, cela permet de faire six vaccinations avec un flacon prévu pour

cinq.

Pour Pfizer, c'en est une autre, tout à fait bénéfique. La sixième dose hypothétique lui permet de rapprocher ses chiffres de livraison du nombre de doses promises. Un tour de passe-passe pour compenser la pénurie et justifier les centaines de millions d'euros déjà reçus de l'Union européenne.

**S. G.**

## Assurance chômage : une réforme différée mais toujours catastrophique

**Lundi 25 janvier, la ministre du Travail, Élisabeth Borne, a reçu les représentants des syndicats et du patronat pour discuter de la réforme de l'Assurance chômage. Elle leur a annoncé que l'application en serait repoussée au moins jusqu'au 1<sup>er</sup> avril, mais qu'il n'est pas question de l'annuler.**

Cette réforme élaborée en 2019 est une attaque d'envergure contre les travailleurs, prévoyant l'allongement de la durée de cotisation pour bénéficier d'une indemnisation, et une modification du calcul de son montant désavantageuse pour les allocataires. Ce nouveau mode de calcul pénalise particulièrement ceux qui multiplient les petits boulots, les plus précaires, ces contrats de quelques

mois à quelques jours, de plus en plus fréquents.

Depuis un an, la crise sanitaire et ses conséquences économiques ont poussé le gouvernement à geler l'application de ces décrets et à proposer quelques semblants de modifications : l'obligation de six mois de cotisation pour bénéficier du chômage pourrait revenir à quatre mois, mais seulement pour les jeunes de moins de 26 ans, la

diminution des allocations pourrait intervenir au bout de huit mois, et non de six. Le Conseil d'État ayant annulé le nouveau calcul de l'allocation, le gouvernement fixerait un plancher à l'indemnisation, pour éviter qu'elle ne soit trop basse.

Élisabeth Borne souhaite, paraît-il, corriger la réforme dans « un sens plus social ». Mais l'objectif reste le même : réaliser au minimum 1 à 1,3 milliard d'économies par an. Et comme le patronat refuse toute augmentation de cotisation, cela se fera exclusivement en réduisant les droits des chômeurs.

Roux de Bézieux, président du Medef, demande

que cette réforme s'adapte « aux conditions actuelles et futures de l'économie », aux conditions du grand patronat. Ce sera fait, en toute collaboration.

Les grands patrons préparent leurs plans de licenciements, l'État fixe les modalités de survie de ceux qu'ils jettent à la rue.

**Sylvie Maréchal**



La ministre du Travail Élisabeth Borne, dans une agence Pôle emploi.

## Recherche médicale : **des milliards pour les trusts**

**Dans la course aux vaccins contre le Covid 19, à l'heure actuelle il y a déjà des gagnants, comme Pfizer/BioNTech, Moderna ou AstraZeneca dont les vaccins ont été autorisés. Mais il y a aussi des perdants, dont l'Institut Pasteur et Merck qui ont annoncé l'arrêt de leurs recherches, faute d'efficacité de leur candidat vaccin.**

Sanofi, un des poids lourds des vaccins avec 25% du marché, a annoncé des retards importants et certains experts envisagent déjà qu'il pourrait lui aussi renoncer.

La mise au point rapide de vaccins efficaces est le fruit du travail des chercheurs. Ils ont permis une avancée majeure dans ce domaine, avec notamment les vaccins à ARN messenger.

Mais ces travaux se sont faits dans le cadre d'une recherche médicale complètement dominée par les lois du marché capitaliste. Pour leurs recherches, les trusts comme Pfizer ou Astra ont monté des partenariats avec des start-up comme BioNTech ou l'université d'Oxford, selon une pratique désormais courante dans l'industrie pharmaceutique. Les start-up prennent les risques, puis, si leurs chercheurs trouvent, les laboratoires pharmaceutiques,

dont les capacités industrielles permettent de produire à l'échelle du marché potentiel de milliards de personnes à vacciner, empochent les profits.

Bien sûr, les laboratoires mettent aussi des milliards sur la table pour ces vaccins mais, soucieux de ne pas prendre seuls les risques, ils font appel largement aux financements des États ou de fondations privées, comme celle de Bill Gates. Et, forts de ces milliards généreusement versés, et misant tout sur les start-up, ils n'hésitent pas à licencier dans leurs secteurs de recherche, comme le montre le dernier plan de suppressions de postes de Sanofi, qui supprime 400 emplois de recherche. En 2009, un autre plan avait abouti à l'arrêt de 40% des recherches.

Quant à la situation de la recherche publique, elle est catastrophique. Elle voit ses budgets réduits depuis des

années et les organismes publics comme le CNRS ou l'Inserm doivent faire largement appel à la générosité du public. Les recrutements de chercheurs sont de plus en plus difficiles et bien peu trouvent un poste à la fin de leurs études. Il ne leur reste bien souvent comme solution que le départ vers le privé, ou la création de leur propre start-up pour travailler dans la recherche.

Le gouvernement se vante de l'existence depuis 1983 du Crédit impôt recherche (CIR). Créé sous la présidence de Mitterrand,

son budget aujourd'hui est de 6,5 milliards par an. Mais ces milliards attribués sans grande transparence, comme par exemple à des banques, vont bien peu à la recherche et servent de liquidités à ces entreprises et à leurs actionnaires.

Alors, il y a des milliards pour financer les laboratoires, et notamment les plus grands, mais pour la recherche publique seulement des miettes. Le résultat de cette politique est que les laboratoires imposent leur loi, fixent les prix de leurs vaccins, décident

comme ils le veulent des modalités de livraison et favorisent d'abord les pays qui peuvent payer. Le PDG de Sanofi avait ainsi expliqué, quand son vaccin était encore dans la course, que les pays qui avaient le plus financé ses recherches seraient les premiers servis. Ses déclarations avaient soulevé le tollé, y compris de dirigeants comme Macron, mais dans les faits c'est bien ce qui se passe aujourd'hui avec le scandale des livraisons de Pfizer, Moderna et autres.

Cédric Duval



## Les pays pauvres privés de vaccins

**« Alors que 40 millions de doses ont été administrées dans des pays à revenu élevés, 25 doses seulement l'ont été, et dans un seul des pays à faibles revenus », dénonçait le 18 janvier le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le Dr Tedros Ghebreyesus. « Pas 25 millions, pas 25 000, seulement 25 », poursuivait-il !**

Jusqu'à présent, aucun des principaux vaccins occidentaux n'a encore été administré en Afrique.

Certains pays ont pour leur part commandé des vaccins chinois ou russe.

L'Afrique semble avoir

été moins touchée en 2020 par la pandémie que l'Europe, les USA ou le Brésil, quoiqu'il soit bien difficile de connaître exactement la situation sanitaire du continent. Le rythme des infections s'y accélère cependant depuis quelques semaines et, avec la propagation de la souche sud-africaine à d'autres pays, l'on peut

craindre une catastrophe. Quand on voit comment le système hospitalier des pays développés a été débordé, on peut sans peine imaginer l'hécatombe qui se produirait dans des pays où les rares hôpitaux manquent de médecins, de médicaments, de respirateurs et de tous les produits nécessaires pour prendre en charge la maladie.

Les pays pauvres d'Afrique et des autres continents sont les bons derniers dans la file d'attente pour bénéficier des vaccins, et il est d'ores et déjà certain qu'ils ne les auront jamais en quantité suffisante. Pendant que les chercheurs testaient leurs candidats vaccins, notamment sur les populations des pays sous-développés, les dirigeants des trusts pharmaceutiques mettaient en concurrence les pays riches et négociaient avec eux des contrats de préservation. Plus de la moitié des doses de vaccins sont ainsi préemptées depuis longtemps, pour 14% de la population mondiale.

L'OMS a bien mis en place un dispositif destiné à laisser une petite place aux

pays pauvres. Les dirigeants des grandes puissances ont été invités à verser quelques centaines de millions d'euros à cet organisme, le Covax, censé discuter avec les laboratoires pharmaceutiques, puis répartir les doses ainsi obtenues entre pays pauvres. Mais les responsables de l'OMS eux-mêmes expliquent que ces laboratoires ont préféré privilégier les accords bilatéraux, plus profitables, avec les pays riches.

Il se passe aujourd'hui avec le coronavirus ce qui s'était produit dans les années 1990 avec le Sida. Le traitement antirétroviral contre cette maladie, mis au point aux États-Unis, n'avait été disponible que six ans après pour les Africains, pourtant les plus frappés par la maladie. Entre-temps douze millions de personnes étaient mortes du Sida sur le continent.

« Permettre un accès équitable aux vaccins », comme le dit le programme du Covax, ne peut se réaliser en système capitaliste. Seule y règne la loi du profit, y compris pour les médicaments vitaux.

Daniel Mescla



En Inde, comment la police de Modi lutte contre le virus.

# Rapport Stora : l'impérialisme, ses crimes d'hier et d'aujourd'hui

L'historien Benjamin Stora a remis à Macron mercredi 20 janvier son rapport sur « les mémoires de la colonisation et de la guerre d'Algérie » commandé par l'Élysée en juillet dernier. Ses recommandations sont censées installer sur les deux rives de la Méditerranée « la paix des mémoires ».

Né en 1977, Macron appartient à une génération qui n'a pas participé à la guerre d'Algérie. Il est moins gêné que ses prédécesseurs pour reconnaître l'assassinat du communiste Maurice Audin, torturé et tué par des parachutistes à Alger en 1957. Il est d'autant plus à l'aise que la plupart des responsables politiques ou militaires des années de la décolonisation sont morts ou très âgés.

Mais cette volonté affichée d'« apaiser les mémoires » est aussi utilisée pour mettre en balance la colonisation et les exactions de l'armée française en Algérie d'un côté, et de l'autre les actes des ennemis de la colonisation, en particulier du FLN. Or la balance ne peut pas s'équilibrer.

La France s'est imposée au 19<sup>e</sup> siècle en Algérie en massacrant, en déplaçant des populations, en



La bataille d'Alger, en 1957.

les spoliant des meilleures terres. Pendant la guerre, entre 1954 et 1962, des centaines de milliers d'Algériens ont été tués ou blessés. Tous les moyens militaires et policiers d'un État moderne ont été utilisés contre

la revendication d'indépendance, jusqu'aux bombardements au napalm. La torture a été généralisée. Même l'abandon des harkis en 1962, ces Algériens enrôlés par l'armée française et massacrés en nombre par le FLN à l'indépendance, témoigne du mépris des autorités françaises pour tout le peuple algérien. Que pour les Algériens, près de soixante ans après l'indépendance, ce passé ne passe pas, c'est bien compréhensible.

Même le million d'Européens d'Algérie s'est retrouvé piégé et condamné à l'exil en France, parce que la guerre totale contre l'indépendance dans laquelle l'État français était enlisé ne pouvait être une perspective.

Une génération de jeunes, appelés ou rappelés du contingent, a été envoyée en Algérie entre 1955 et 1962, notamment par des gouvernements de gauche. Certains y sont morts, d'autres sont revenus traumatisés ou empoisonnés par un racisme dont ils ne se débarrasseront jamais,

dans une société française cultivant le mépris pour les Arabes en particulier et pour les immigrés en général.

S'il y a des haines, des « feux mal éteints », la responsabilité en revient à l'impérialisme français, au système colonial qu'il a fait défendre par toute une jeunesse envoyée combattre l'indépendance de l'Algérie et par toute une opinion publique à laquelle on mentait sur le rôle pacificateur de la France, contre des combattants de l'indépendance affublés, jusque dans *Le Populaire*, le journal du Parti socialiste de l'époque, du seul titre de terroristes.

Aujourd'hui, l'impérialisme français continue de mener, en particulier en Afrique, de sales guerres aux relents coloniaux. Et cela, Macron l'organise et le justifie sans états d'âme, se faisant le continuateur de ceux qui avaient livré l'Algérie à l'armée française, entre 1954 et 1962, et le propagateur de haines bien actuelles.

**Boris Savin**

## Beauvau de la sécurité : aux petits soins pour la police

Le 25 janvier, le ministre de l'Intérieur, Darmanin, a lancé le Beauvau de la sécurité. À l'entendre, le but de cette série de consultations serait de consolider les rapports entre la police et la population.

En fait, l'initiative est venue après que, en novembre dernier, le tabassage d'un homme noir à Paris a soulevé une large indignation contre le racisme policier. Macron, qui jusque-là avait refusé d'employer le terme de « violences policières », avait dû reconnaître qu'elles existent et font des victimes.

Ces quelques mots présidentiels ont suffi pour que des syndicats policiers y voient un lâchage et refusent, dans un premier temps, de participer au Beauvau. Darmanin s'est alors empressé de leur concéder que les discussions au ministère porteraient aussi sur le durcissement pénal à l'encontre des

agresseurs de policiers.

Il est significatif que la première séance du Beauvau ait été une discussion entre Darmanin et les syndicats policiers et représentants des gendarmes. En quelques semaines, les manœuvres gouvernementales ont donc transformé les agresseurs en victimes et la réponse à des violences racistes de la police en un exercice de séduction de la frange la plus brutale et la plus réactionnaire de celle-ci, représentée par certains syndicats.

Le ministre a déjà dévoilé une partie de ses projets : plus de crédits pour recruter des policiers, pour leur formation, leur équipement,

des mesures que certains affirment nécessaires pour rendre la police moins brutale

Ce n'est pourtant pas le manque de moyens ou l'absence de « formation républicaine » de la police qui expliquent les innombrables contrôles d'identité au faciès subis par les jeunes des quartiers populaires, ou bien les tirs de LBD qui ont mutilé les gilets jaunes qui manifestaient contre la politique de Macron.

Ces violences ne sont pas seulement le résultat des comportements individuels de brebis galeuses, qui seraient des exceptions ou qui viendraient du manque d'expérience de certains policiers. Dans les quartiers populaires dévastés par la crise, les violences et les incivilités pèsent sur la vie quotidienne. Cette situation ne peut être résolue par les interventions policières. Celles-ci, par leur racisme ordinaire et leur stigmatisation des jeunes, contribuent tout au contraire à son aggravation.

Aucune réforme de la police ne changera cela, et surtout pas cette série de conférences qui n'a comme but que de consolider les liens entre le ministre de l'Intérieur et les cadres de la police.

**Lucien Déroit**

## 66 millions de procureurs 1 super bonimenteur

En déplacement jeudi 21 janvier parmi les chercheurs et les universitaires du plateau de Saclay en région parisienne, Macron s'est essayé lui-aussi à l'analyse scientifique en déclarant : « Cela a été documenté par beaucoup de chercheurs, l'un des problèmes de la France, c'est la défiance (...), c'est cette espèce de traque incessante de l'erreur. Nous sommes devenus une nation de 66 millions de procureurs. Ce n'est pas comme cela que

*l'on fait face aux crises ou qu'on avance. »*

Après les mensonges, l'incurie dans la gestion des soins et de la vaccination, Macron explique donc qu'il y aurait d'un côté un peuple de râleurs improductifs, et de l'autre son gouvernement qui se donne bien du mal pour faire avancer la société. Comment s'étonner de la méfiance croissante, quand le président lui-même en est réduit à de tels bobards ?

**N.C.**



Rassemblement contre les violences policières.

## Logement: loyers chers et hors-la-loi

Une étude publiée par l'association de consommateurs CLCV se rapportant aux annonces immobilières sur Paris montre que, pour 40% d'entre elles, le plafonnement des loyers n'est pas respecté.

Les agences ne sont pas seules en cause, les particuliers louant directement leur bien seraient proportionnellement plus nombreux à faire fi de la loi.

Selon l'étude, sur Paris, «près de 1500 euros par an sont supportés en toute illégalité par les locataires à cause de bailleurs ou de professionnels peu scrupuleux». Elle cite un autre exemple, qui fait état d'un dépassement mensuel de 562,80 sur un deux-pièces meublé, soit 6753,60 euros par an!

La loi dite Alur votée en 2014 et complétée par la loi Elan de 2018, a fixé les conditions d'encadrement des loyers dans les grandes villes, à Paris et Lille pour l'instant. Ces lois étaient supposées ouvrir la possibilité de louer un logement à un plus grand nombre de personnes. Selon l'adresse, le nombre de pièces, l'année de construction et le type de bien, un loyer de référence est fixé. Si le loyer pratiqué est supérieur de 20%, le locataire est en droit de demander une diminution du

prix à son bailleur; à l'inverse, le propriétaire peut proposer un nouveau loyer au locataire, à condition de le faire au moins six mois avant le renouvellement du bail.

Tout cela est bien joli sur le papier. D'abord, le prix de référence est calculé sur celui des immeubles voisins, de même catégorie, qui sont déjà dans ces villes hors des possibilités de paiement des travailleurs. Autant dire que, même si un juste prix est appliqué, il est lui aussi exorbitant. Et à supposer



qu'un locataire fasse état de la loi pour obtenir une baisse de son loyer, combien de temps resterait-il ensuite dans son appartement? Alors, dans une ville comme Paris, où la pénurie de logements permet tous les dépassements, beaucoup

de locataires se voient bien forcés d'accepter le prix proposé, à condition d'avoir les moyens de le faire.

C'est la loi du marché, celle de l'offre et de la demande, qui fixe là aussi les prix des logements. La spéculation venant s'y greffer,

en plus des malversations, les centres des grandes villes se vident des travailleurs, qui n'ont d'autre choix que d'aller toujours plus loin dans les banlieues pour espérer avoir un logement décent.

Marianne Lamiral

## La loi SRU non appliquée

Selon un communiqué du ministère du Logement publié jeudi 21 janvier, 53% des communes assujetties à un certain quota dans la construction de logements sociaux ne le respecteraient pas. Si, entre 2017 et 2019, 485 communes ont atteint leurs objectifs, 550 ne les ont pas remplis.

La loi Solidarité et

renouvellement urbain (loi SRU) de décembre 2000 impose en effet aux communes de plus de 1500 habitants en Île-de-France, et de plus de 3500 ailleurs, d'arriver à 25% de logements sociaux d'ici 2025. Or des communes riches, tel Levallois-Perret dans les Hauts-de-Seine, préfèrent payer une amende plutôt que de construire

des HLM. Si les pauvres devenaient trop voyants, elles craignent que cela nuise à l'image de la ville. En outre, cette population à faibles revenus rapporte beaucoup moins à la commune que les logements plus luxueux, ne serait-ce qu'en taxes foncières.

Les gouvernements peuvent multiplier les lois prétendument sociales,

encore faudrait-il qu'ils se donnent les moyens de les appliquer, ce qui est le dernier de leurs soucis dans cette société où l'argent est roi. Ce n'est que par leurs luttes que les travailleurs ont pu améliorer leur sort, y compris pour obtenir des conditions de logement décentes.

M. L.

## Complémentaires santé: toujours plus coûteuses

Une étude publiée la semaine dernière par l'UFC-Que Choisir dénonce l'augmentation de 4,3% en moyenne des tarifs des complémentaires santé en ce début 2021.

Ces hausses s'ajoutent à celles des années précédentes: 4% d'augmentation en 2019 et 5% en 2020. Elles sont très variables d'une complémentaire à l'autre: certaines n'augmentent pas du tout leurs tarifs, quand d'autres vont jusqu'à 8,5% d'augmentation. Pour un assuré sur cinq, cela représente un surcoût de plus de 200 euros annuels.

Les complémentaires ont fait des économies en 2020

car, du fait du Covid, elles ont eu moins de dépenses à rembourser, des hospitalisations, des consultations et des soins ayant été reportés. Mais le gouvernement en a profité pour les taxer de 1,5 milliard. Il leur impose aussi une nouvelle dépense, avec l'entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier d'une nouvelle étape de la réforme dite du «100% santé», qui permettra le remboursement à 100% de nouvelles prothèses dentaires et d'aides auditives. Comme le gouvernement n'a pas prévu le financement de ce dispositif, la charge en reviendra aux complémentaires, qui répercutent ce coût sur les assurés.

Le véritable scandale est en fait qu'il n'existe pas de système de santé offrant un accès gratuit aux soins à tous, permettant de garantir

ainsi un véritable droit à la santé. Au contraire, afin de pouvoir exonérer les patrons de leurs cotisations à la Sécurité sociale, tous les gouvernements ont cherché depuis des années à réduire les dépenses de santé, diminuant notamment les remboursements de médicaments. Aujourd'hui, le reste à charge moyen, après remboursement de la Sécurité sociale, est de 650 euros par an, et beaucoup plus pour les patients les plus malades, ou les plus âgés. Cette part non remboursée par la Sécurité sociale peut être en partie prise en charge par les complémentaires, mais ce sont les salariés qui la financent par leurs cotisations. Et quand ils ont affaire à des sociétés d'assurance comme Axa, Groupama et autres, ils paient aussi les dividendes versés aux actionnaires de ces entreprises, pour lesquels la santé est d'abord une source de profits.

Hélène Comte

## Nos lecteurs écrivent Vaccination, des drôles de conditions



«Je travaille au centre municipal de santé (CMS) de Pantin, en Seine-Saint-Denis. Depuis le 18 janvier, un lieu de vaccination Covid a été ouvert dans des locaux attenants aux nôtres, pour les personnes de plus de 75 ans ou ayant de gros problèmes de santé et venant de quatre communes, Pantin, Le Pré Saint-Gervais, Les Lilas, Romainville.

Les demandes de rendez-vous sont bien plus nombreuses que les créneaux proposés. Nous ne disposons que de 30 doses de vaccin par jour, pour une zone totalisant plus de 120 000 habitants, dont peut-être 10 000 à 12 000 ont plus de 75 ans, sans compter les autres personnes concernées par cette première phase.

Avec quel personnel se fait la vaccination? Il faut distinguer le personnel du public et celui du privé. Les médecins, infirmières et infirmiers libéraux qui viennent en renfort sont

rétribués, par vacation de quatre heures, 420 à 460 euros brut pour un médecin, 220 à 240 euros pour une infirmière. Quant à une infirmière du CMS (secteur public), si elle vaccine le samedi après-midi, donc en dehors de ses heures de travail, elle peut gagner... 65 à 80 euros brut. Belle égalité! Et, en attendant les renforts des personnels libéraux, le personnel municipal vaccine pendant ses horaires de travail. Autrement dit, pour libérer du personnel pour la vaccination, le centre de santé annule des consultations.

Belles démonstrations des différences de traitement entre le personnel de santé municipal, corvéable, et le personnel libéral, mais aussi de l'improvisation permanente et de l'incurie générale du gouvernement dans la campagne de vaccination!»

Une lectrice



FRANCE ASSO SANTÉ

# Éducation : moins de discours et plus d'embauches !

**Le 26 janvier, les syndicats FSU, CGT Educ'action, Force ouvrière et Sud Éducation appelaient à une grève pour exiger des créations de postes et une revalorisation des salaires.**

Le SNUipp, principal syndicat dans l'enseignement primaire, expliquait dans une lettre aux parents, les raisons de la grève en indiquant que « le gouvernement devrait faire le choix d'un recrutement massif de professeurs pour améliorer la qualité d'apprentissage

des élèves, mais aussi pour limiter les risques sanitaires en réduisant la taille des classes ». Selon ce syndicat, un enseignant sur trois était en grève dans le premier degré. Partout en France se sont déroulées des manifestations dynamiques.

Dans les écoles

maternelles et primaires, au niveau national, il faudrait en effet créer au minimum 3 200 postes pour assurer les absences non remplacées. Le gouvernement avait annoncé qu'il n'y aurait pas plus de 24 élèves dans les classes de grande section de maternelle, de cours préparatoire et de CE1. Mais les moyens alloués ne l'ont jamais permis. De plus comme cette dernière mesure, le dédoublement des classes

sans les moyens qui vont avec, contribue à surcharger les classes des autres niveaux. Dans l'académie de Créteil, toujours dans le premier degré, la dotation est insuffisante pour créer des postes d'adjoints, d'enseignants spécialisés, de remplaçants. Et dans nombre de communes parents et enseignants craignent la fermeture d'une classe, et même celle de l'école. Il suffit en effet que les effectifs d'une classe soient jugés trop faibles à la rentrée pour qu'elle soit fermée.

Dans le second degré, il n'est pas davantage question d'embaucher massivement. Dans l'académie de Créteil, pour ne prendre que cet exemple, malgré une augmentation prévue du nombre d'élèves de 1,5%, 86 postes seront supprimés. Ces postes seront remplacés par 2 502 heures supplémentaires: cela signifie moins

de personnel et une charge de travail accrue!

Des dizaines de milliers de jeunes se retrouvent dans des conditions plus difficiles pour apprendre du fait des mois de confinement. Mais il manque des enseignants pour assurer les cours en petits groupes, pour remplacer le personnel malade. Il manque des infirmières, du personnel pour nettoyer les locaux le plus souvent possible, pour organiser le service à la cantine en toute sécurité du point de vue sanitaire. Il manque enfin des locaux.

Blanquer, le ministre de l'Éducation nationale, ne cesse de proclamer dans les médias que l'école est sa priorité absolue. Mais le moins qu'on puisse dire est que le budget 2021 montre tout à fait le contraire.

**Aline Rétesse**



Éducation nationale, manifestation contre la précarité.

## Mesurettes et effets d'annonce

Au lendemain des manifestations étudiantes du 20 janvier, Macron s'est rendu à l'université Paris-Saclay pour annoncer des mesures censées répondre au malaise de cette fraction de la jeunesse.

L'ensemble des étudiants pourront avoir accès à deux repas par jour pour le prix d'un euro dans les restaurants universitaires, au lieu d'un seul par jour pour les seuls élèves boursiers précédemment. Les étudiants devraient donc pouvoir manger à leur faim sans se rendre aux Restos du cœur, ce qui est tout de même la moindre des choses.

Macron a aussi déclaré que tous les étudiants, quel que soit leur niveau,

devraient, s'ils le souhaitent, pouvoir assister un jour par semaine à des cours. Mais l'administration de chaque université devra aussi veiller à ce que le taux d'occupation des locaux ne dépasse pas 20%, tout en continuant d'organiser la venue quotidienne de la moitié des étudiants de première année en demi-groupe. Tout ça, sans aucun moyen supplémentaire! Il n'est pas étonnant que la ministre de l'Enseignement supérieur, Frédérique Vidal ait déclaré par la suite: « Pour le calendrier, c'est extrêmement difficile d'affirmer les choses. » Autrement dit, il s'agit encore d'une annonce qui ne sera pas beaucoup suivie d'effet.

Enfin, pour pallier une crise sociale dont son gouvernement est largement responsable, Macron ose proposer aux étudiants une aide psychologique.

Il s'agit d'un chèque-psy de 96 euros, censé couvrir trois rendez-vous, alors qu'une séance coûte déjà plus de 50 euros en libéral et qu'il y a des mois d'attente dans le secteur public. Quant aux psychologues universitaires, ils sont en nombre totalement insuffisant: un pour 30 000 étudiants.

Pas besoin d'avoir fait de longues études pour comprendre que les promesses de Macron, c'est du vent!

**Sacha Kami**

## Union européenne: unis... mais pas trop!

**Comme en mars dernier, alors que l'épidémie semble à nouveau échapper à tout contrôle, les fragilités de la construction européenne se révèlent, comme à chaque crise majeure.**

L'achat par l'Union européenne des doses de vaccins pour l'ensemble des pays membres avait été présenté comme la démonstration d'une solide coopération. Une guerre des vaccins comparable à la guerre des masques du printemps dernier serait évitée. Les pénuries de doses ont réveillé les tensions. Ursula von der Leyen, la présidente de la Commission européenne, avait rappelé: « En vertu des contrats que nous avons signés, aucun pays européen n'est autorisé à négocier ni à conclure de contrat en parallèle. » Le gouvernement allemand, confronté à une explosion épidémique depuis décembre qui a fait désormais 50 000 morts, a passé un contrat avec Pfizer/BioNTech, pour l'achat de 30 millions de doses, contrat qui n'a pas été concrétisé à ce jour, mais auquel l'Allemagne n'a pas non plus officiellement renoncé. La Hongrie a annoncé acheter des doses du vaccin Sputnik conçu en Russie. Ainsi, sur les vaccins, l'entente cordiale pourrait bien laisser la place au chacun pour soi et à la loi du plus fort.

Alors que le confinement et le couvre-feu s'imposent aux populations des pays

membres, sans coordination d'ailleurs d'un État à l'autre, se déplacer à l'intérieur de l'Union européenne est, comme en mars dernier, redevenu une pomme de discorde, en particulier entre la France et l'Allemagne. Les deux gouvernements aimeraient bien maintenir la circulation des personnes et des marchandises pour la bonne marche des affaires, mais les restrictions et les contrôles, avec test Covid-19 négatif à présenter aux aéroports ou dans les ports en France, se multiplient, faisant dire à Merkel qu'une fermeture des frontières de l'Allemagne n'est pas exclue.

Bien sûr, dans ce retour des frontières et des contrôles dans l'Union européenne, les considérations de politique intérieure et les enjeux électoraux sont décisifs. Alors que la coopération la plus étroite, et pas seulement à l'échelle européenne, serait nécessaire pour lutter contre le Covid-19, l'Union européenne fait la démonstration, comme à chaque crise majeure, qu'elle n'est que l'addition de 27 États, chacun agissant en fonction de ses intérêts et du rapport de force.

**Boris Savin**

## Lisez Lutte de classe

revue de l'Union communiste internationaliste

Au sommaire du n° 213 (février 2021), à paraître sur notre site dimanche 31 janvier, et dans sa version papier vendredi 5 février:

- L'extrême droite au Capitole: un avertissement pour tous les travailleurs
- L'État, victime consentante du parasitisme de la bourgeoisie
- Derrière la montée du complotisme, l'extrême droite en embuscade
- Inde: Le gouvernement Modi, la crise et le Covid
- Australie: un impérialisme de second rang aux avant-postes contre la Chine
- Éthiopie: les divisions ethniques institutionnalisées

Prix: 2,50 euros – Envoi contre cinq timbres à 1,28 euro.

## Russie : manifestations contre le régime

Des manifestations ont eu lieu dans une centaine de grandes villes russes, samedi 23 janvier, pour dénoncer la corruption du régime et exiger la libération de l'opposant Navalny. Poutine vient en effet de l'incarcérer à nouveau alors qu'il revenait d'Allemagne où il était allé se faire soigner après la tentative d'empoisonnement par les services secrets.

La contestation n'a pas été aussi large depuis 20 ans en Russie.

Les autorités avaient pourtant menacé d'interdire les rares médias qui en avaient parlé à l'avance. Elles avaient aussi fait boucler les lieux de rassemblement habituels, dont la place Pouchkine à Moscou, et alignaient parfois presque autant de policiers qu'il y avait de gens venus crier leur rejet de Poutine et de son régime. Mais cela n'a pas empêché que se forment des rassemblements, voire des cortèges dynamiques.

Ceux qui y ont participé savaient ce qu'ils risquaient : le déchaînement des brigades antiémeutes, les coups lors des interpellations (il y en a eu plus de 5 000). Cela a dissuadé de descendre dans la rue nombre de ceux qui partagent leur dégoût du régime, et qui en discutaient, chose nouvelle, sur les lieux de travail. Mais les images témoignent du nombre et de la détermination de nombreux manifestants. Leurs cordons résistaient aux assauts de la police. Ici ou là,

ils chargeaient même des policiers, parfois pour leur arracher des manifestants déjà interpellés, comme l'ont fait pour l'un des leurs des ouvriers de Lada-Renault à Togliatti, ou bien ils assiégeaient un commissariat pour obtenir la libération de camarades.

« Tous les gens ont la liberté de manifester leur point de vue dans le cadre prévu par la loi », vient de déclarer Poutine à des étudiants de Kazan. La loi permettant au pouvoir d'interdire toute manifestation, et il en a fait une règle, le président russe a mis en parallèle manifestants et terroristes. Il a même comparé l'actuelle contestation à des mouvements créant une « situation qui ébranle l'État et la société ». Et de donner deux exemples : « Ce qui a mis à bas l'Empire russe [...] après la Première Guerre mondiale, avec les conséquences de la révolution d'Octobre », en 1917, « ou, dans les années 1990, ce qui a fait s'effondrer l'Union soviétique et conduit au pire de ce qu'on aurait jamais pu imaginer. »



« Le droit de manifester son point de vue »... selon Poutine.

Depuis quelques années, avec la crise économique, Poutine ne peut plus poser au « bon tsar » qui ne voudrait que le bonheur de son peuple. Alors, comme la contestation de sa personne et de la corruption de son régime se renforce, il tente de faire peur. Il veut se présenter comme un rempart, le seul face au chaos qui menace.

Cela vise d'abord à ressembler derrière lui ceux qui, dans les hautes sphères du pouvoir, se verraient bien

lui succéder. En effet les rivalités de clans, de moins en moins feutrées, pourraient créer un climat d'affrontements et un affaiblissement de l'État, comme celui dont Poutine a eu tant de mal à faire sortir la bureaucratie russe après la décennie Eltsine.

Mais Poutine, qui s'est offert pour Noël une immunité totale et un poste de sénateur à vie pour après sa présidence, sait aussi qu'un autre danger guette le régime :

celui d'une explosion de colère populaire contre le train de vie de dirigeants dont on voit de plus en plus qu'ils s'enrichissent sans cesse tandis que la population, elle, s'appauvrit. Un constat que font de plus en plus de petites gens, de travailleurs, et à plus grande échelle que les manifestations du 23 janvier. Leur succès témoigne d'une colère, d'un mécontentement social, qui sont en train de monter.

Pierre Laffitte

## Navalny et le « palais de Poutine »

**Chef d'un régime de parasites et de nouveaux riches issus de la bureaucratie stalinienne, Poutine a le goût du luxe ostentatoire des parvenus.**

On peut le voir dans les reportages qui le montrent présidant à des cérémonies officielles dans un Kremlin qui dégouline d'or, sur fond de décorations plus précieuses les unes que les autres.

Mais, s'agissant de son

train de vie personnel, Poutine n'aurait jamais invité des caméras à filmer son palais de Guélandjik, sur la mer Noire. Or c'est précisément ce que montre, et dénonce, une vidéo qu'a mise sur Internet l'opposant Navalny.

Visionnée 60 millions de fois en quelques jours, elle détaille par le menu sa propriété, grande comme 39 fois la principauté de Monaco, qui englobe un cap, un vignoble, deux hélicoptères, des dépendances à n'en plus finir, un casino, et un immense château avec piscine et patinoire en sous-sol, un théâtre, plus une ribambelle de salles, dont

une chambre de 260 mètres carrés pour le maître du lieu. Le tout pour une valeur estimée à 1,12 milliard d'euros.

Navalny avait déjà posté une vidéo sur les domaines somptueux en Toscane du compère et ancien Premier ministre de Poutine, Medvedev. Dans le rôle qu'il affecte de Monsieur anti-corruption, il démontre sans peine que Poutine n'aurait jamais pu s'offrir une telle propriété avec son seul salaire officiel, fût-il des centaines de fois plus élevé que celui d'un ouvrier ou d'une infirmière. En fait, le premier personnage de l'État russe agit à hauteur de ses immenses moyens comme tous les bureaucrates à leur niveau, eux qui pillent à tout-va les richesses du pays. Pour son palais, Poutine aurait ainsi détourné les fonds alloués à la construction d'un hôpital.

Cela a de quoi écœurer, révolter tous ceux qui voient comment concrètement s'enrichit le chef des « bandits au pouvoir ». Et ces faits dévoilés au grand jour ont sans aucun doute motivé bien plus de gens à manifester le

23 janvier que la demande de libération de Navalny.

Son incarcération est scandaleuse. Cependant lui-même ne se borne pas à dénoncer des faits scandaleux. Depuis des années qu'il est présent sur la scène politique, il apparaît de plus en plus clairement que, quand il en appelle à « la relève du pouvoir », c'est moins le régime avec toutes ses tares qu'il vise que ceux qui le dirigent. Et encore ! Il se dit même prêt à accepter de négocier avec eux un avenir confortable, s'ils consentaient à passer la main.

Tout en dénonçant leur corruption, Navalny, qui se fait le porte-parole de la petite et moyenne bourgeoisie très présente dans les grandes villes, promeut l'idée qu'il faudrait en Russie un régime capitaliste « honnête ». Et, même s'il n'avoue pas crûment qu'il veut substituer une forme de parasitisme à une autre, un certain nombre de travailleurs le sentent et peuvent manifester contre Poutine, sans pour autant adhérer aux idées de Navalny.

P. L.



Le palais de Poutine photographié par les équipes de Navalny.

# Égypte : un anniversaire sous surveillance

**Il y a dix ans, le 25 janvier 2011, à l'appel du Mouvement du 6 avril, d'autres organisations d'opposition et d'innombrables appels sur les réseaux sociaux, des milliers de manifestants convergeaient place Tahrir au centre du Caire. Leur principal slogan, « Pain, liberté, justice sociale », était suivi de « Le peuple veut la chute du régime ! »**

C'est ce qui se produisit, le 11 février suivant, lorsque le président Hosni Moubarak, à la tête de l'Égypte depuis trente ans, renonça au pouvoir.

Ce Jour de la colère de la jeunesse de 2011 avait été choisi pour remplacer la traditionnelle Journée nationale de la police. Il s'agit de la commémoration du 25 janvier 1952, quand les casernes de la police égyptienne à Ismaïlia avaient été cernées par les chars de l'armée britannique, défendant l'influence de la Couronne sur son ex-protégée de l'époque. S'en étaient suivies la destitution du roi Farouk

et l'instauration de la république dirigée par Naguïb puis Nasser.

## À dix ans du Printemps arabe

Dix ans plus tard, la journée du 25 janvier, qui a marqué le début du Printemps arabe en Égypte, vient d'être décrétée jour férié payé pour tous les salariés du pays, dans le public comme dans le privé, et déplacée au jeudi 28, afin d'offrir aux Égyptiens un week-end prolongé, aux dires du Premier ministre. Cette tentative d'occultation des journées de révolte massive, des espoirs et des revendications qui s'exprimaient, est le

pendant de la complète transformation de la place Tahrir. Des jardins, des sphinx et un obélisque y ont désormais été installés, mais le public y est interdit.

La liberté que les jeunes manifestants du Caire, d'Alexandrie et de Port-Saïd réclamaient, le droit à la parole dont ils s'étaient emparés n'ont pas eu le loisir de s'épanouir. Deux jours après le départ de Moubarak, l'armée proclamait la suspension de la Constitution et la dissolution du Parlement, et s'emparait, provisoirement disait-elle, des pouvoirs législatif et exécutif. L'année suivante, en juin 2012, une élection présidentielle porta à la tête de l'État Mohamed Morsi, le président du Parti de la liberté et de la justice fondé par les Frères musulmans. Il y demeura tout juste un an. Le 3 juillet 2013, le chef d'état-major de l'armée,

le général Abdel Fatah al-Sissi, prenait le pouvoir par un coup d'État.

La répression violente qui suivit frappa des milliers de membres de la confrérie qui manifestaient contre la destitution de Morsi. Mais elle allait s'abattre aussi, de plus en plus, sur tous les opposants au régime, les militants ouvriers, les journalistes, blogueurs, avocats qui tentaient de défendre un droit à l'expression. Beaucoup d'entre eux avaient cru, du reste, que le coup d'État de Sissi les protégerait de la répression menée par un régime islamiste. De plus en plus de lois et de décrets s'empilèrent pour empêcher tout rassemblement, toute manifestation. Des attentats ainsi que des affrontements dans le Sinaï fournirent le prétexte officiel de la « lutte contre le terrorisme » à l'arrestation et à la détention des travailleurs qui protestaient contre les impayés de salaire ou la hausse des produits alimentaires.

## Des milliers de détenus politiques

Amer anniversaire, Amnesty international vient, dans un rapport, de publier le chiffre de 114 000 détenus dans les geôles égyptiennes, dans des conditions épouvantables. Selon des organisations locales des droits de l'homme, 60 000 d'entre eux sont des prisonniers politiques, la plupart maintenus en détention sans procès. La « disparition forcée », par laquelle une femme ou un homme suspecté d'opposition est enlevé par la Sécurité d'État sans explication et sans qu'aucune nouvelle ne soit fournie à ses proches, est une méthode destinée à faire régner la terreur. Les exécutions de condamnés, rien

qu'en octobre et novembre derniers, ont été au nombre de plusieurs dizaines.

Cette terreur semble nécessaire au dictateur Sissi et à l'état-major, tant la population de 100 millions d'habitants subit des conditions de vie éloignées des espoirs d'il y a dix ans. Pour continuer à assurer les prêts au pays, le FMI a mis comme condition des réformes économiques traduites en baisses de subventions sur le carburant, le gaz butane et des produits alimentaires de base. La pauvreté n'a pas régressé, le tiers de la population étant officiellement au-dessous du seuil, les salaires sont toujours misérables, pour ceux qui en ont un, et des millions de gens subsistent grâce à l'économie dite informelle ou aux petits travaux des champs. Face à cette misère, une caste de généraux et d'hommes d'affaires se partagent la richesse et Sissi jongle avec les « éléphants blancs », comme on nomme en Égypte ses projets faramineux, le luxueux Nouveau Caire ou les barges sur le Nil.

Pourtant, la crise économique et les sommes énormes dépensées dans les achats d'armement, notamment à la France, continuent de peser sur la population. Les travailleurs des grandes entreprises étatiques, comme les aciéries et les cimenteries, ont toujours matière à se rassembler, à manifester, affrontant la police pour défendre leurs droits et réclamer leur dû. À la mi-janvier à nouveau, plusieurs milliers d'entre eux, employés de l'aciérie, étaient rassemblés à Helouan, au sud du Caire, pour s'opposer à la décision étatique d'arrêter les activités du secteur public de l'entreprise.

**Viviane Lafont**



La place Tahrir, le 31 janvier 2011.

# Migrants : les États contre les sauveteurs

**Après avoir été bloqué au port pendant cinq longs mois, le navire Ocean Viking de l'ONG SOS-Méditerranée est reparti en mer lundi 11 janvier. Au cours de trois opérations de sauvetage, il a recueilli à son bord 373 migrants, qu'il a pu par la suite débarquer au port d'Augusta, en Sicile.**

Malgré la saison hivernale défavorable aux déplacements en mer, les migrants sont toujours nombreux à tenter la traversée de la Méditerranée de la Libye vers l'Italie. Une situation particulièrement dangereuse, d'autant que les navires humanitaires sont presque totalement empêchés de patrouiller pour leur porter secours.

Les autorités maritimes

italiennes utilisent en effet tous les prétextes pour les bloquer dans leurs ports. Des inspections tatillonnes peuvent durer plus de dix heures et aboutissent à leur imposer une liste de modifications, interminables et coûteuses, obligatoires pour avoir le droit de quitter le port. La pandémie, les confinements et les blocages des frontières ne font qu'amplifier le

problème, avec en particulier des quarantaines systématiquement imposées aux équipages, alors qu'ils appliquent les mesures barrières à bord de leurs navires.

C'est ainsi que les navires *Ocean Viking*, *Sea Watch 3* et *4*, *Open Arms*, *Alan Kurdi*, ainsi que le navire *Louise Michel* du dessinateur Banksy, sont régulièrement bloqués dans les ports, à tel point que des semaines, voire des mois peuvent s'écouler sans aucun navire humanitaire présent au large de la Libye.

Ces six dernières années, plus de 20 000 migrants ont perdu la vie en tentant de



Sauvetage le 22 janvier 2021 au large de la Libye.

traverser la Méditerranée. Le 19 janvier, le premier naufrage connu de l'année 2021 faisait 43 victimes au large des côtes libyennes. Cette

hécatombe n'est pas une fatalité. Elle est la conséquence de la politique criminelle des États européens.

**Valérie Fontaine**

# Congo: l'assassinat de Lumumba sur ordre des impérialistes

**Le 17 janvier 1961, Patrice Lumumba, éphémère Premier ministre du Congo indépendant, était assassiné par des soldats katangais. Ceux-ci découpaient le corps et le faisaient disparaître en le dissolvant dans de l'acide sulfurique.**

ARC



Lumumba lors de son arrestation par les soldats de Mobutu.

Ce meurtre en dit long sur la haine que Lumumba avait déclenchée du côté des grandes puissances du fait de ce qu'il représentait pour les populations africaines. Il est aussi à l'image du martyr enduré par le Congo depuis sa conquête par les Européens jusqu'à aujourd'hui.

Patrice Lumumba fut assassiné sur ordre des grandes puissances, en particulier de la Belgique, ex-puissance coloniale, comme d'autres leaders nationalistes luttant contre la colonisation en Afrique. Il gênait les plans des dirigeants impérialistes qui voulaient poursuivre le pillage des richesses du Congo, malgré son indépendance et avaient besoin de mettre en place des pouvoirs politiques à leur solde. Ce n'était pas le cas de ce nouveau Premier ministre du Congo. Lumumba était un nationaliste radical qui voulait un Congo fort, uni et capable de disputer à l'impérialisme le contrôle des richesses.

L'histoire du Congo colonial est jalonnée de massacres, de violences des colonisateurs pour la conquête et l'exploitation de l'ivoire d'abord, puis du caoutchouc, et enfin de ses innombrables ressources minières. Officiellement propriété personnelle du roi des Belges pendant plusieurs décennies, le Congo fut soumis à un régime de terreur. En 1908, le roi Léopold dut s'en dessaisir au profit de la Belgique, mais cela ne changea pas fondamentalement la violence de la colonisation et l'oppression des populations. Le travail forcé, l'arbitraire, la

misère et de multiples discriminations racistes restèrent le lot quotidien des Congolais.

## Une exploitation féroce

En 1960, la Belgique fut contrainte de négocier l'indépendance de sa colonie. Depuis quelques années des mouvements de révoltes secouaient les classes populaires congolaises, les travailleurs des mines, les pauvres des villes et des campagnes. En même temps, malgré la chape de plomb imposée par la Belgique, des jeunes « immatriculés » (comme les colons nommaient la poignée de ceux qui avaient pu fréquenter l'école des curés occidentaux... et qui savaient se servir d'un couteau et d'une fourchette) se tournaient vers les idées nationalistes anticoloniales qui agitaient le continent. Patrice Lumumba fut le plus charismatique et le plus radical de ce courant au Congo. Alors que les colons belges n'avaient pas unifié le pays – comment auraient-ils pu le faire d'ailleurs tout occupés qu'ils étaient à le vider de ses richesses pour enrichir leurs capitalistes nationaux? – Lumumba fut le premier, en 1958, à créer un parti politique basé non sur les liens ethniques mais sur le sentiment national, le Mouvement national congolais (MNC).

Alors qu'il avait été emprisonné en janvier 1960 suite aux émeutes réprimées violemment par la police belge, Lumumba fut sorti de prison par le pouvoir colonial qui réalisait enfin que des négociations

pour préparer l'indépendance étaient urgentes. La colère montait dans la population et les dirigeants belges avaient besoin des leaders reconnus pour réaliser cette indépendance, même s'ils espéraient les manier à leur guise.

Aux élections de mai 1960, le parti de Lumumba obtint la majorité. Mais c'est un dirigeant nationaliste plus modéré, Joseph Kasavubu, qui fut imposé à la présidence de la République par la puissance coloniale qui espérait ainsi diviser le pouvoir et éviter qu'un État congolais trop fort ne surgisse de cette transition politique. Kasavubu nomma Lumumba Premier ministre. Et c'est en tant que tel que celui-ci prononça lors de la cérémonie de l'indépendance un discours resté célèbre, dans lequel il exprimait profondément la rage et la révolte des Congolais contre ces décennies de barbarie coloniale et qui déchirait le voile d'hypocrisie paternaliste qui présidait à cette cérémonie.

Même si dans le contexte de guerre froide de cette époque, ses discours semblaient en faire un communiste, Lumumba ne l'était pas. Son combat ne se situait pas sur le terrain du prolétariat et de la volonté d'abattre le système capitaliste dans son ensemble. Mais ses idées nationalistes et son arrivée au pouvoir représentaient un danger aux yeux des grandes puissances, suscitant leurs craintes et leur haine.

En juillet 1960, au lendemain de la proclamation de l'indépendance, les soldats de l'armée congolaise se mutinèrent contre leurs officiers, tous blancs, faisant écho aux aspirations de la population pour qui l'indépendance devait signifier la fin de la misère et

de l'oppression. Lumumba, après avoir tenté de réprimer cette révolte, céda aux revendications des soldats, renforça encore son prestige et creusait encore le fossé entre lui et les dirigeants impérialistes. Ces derniers, qui craignaient l'extension des révoltes populaires contre leur ordre social abject, préparèrent l'élimination de Lumumba.

## L'éclatement du pays

Le 11 juillet 1960, en réaction aux émeutes qui s'étendaient dans le pays, le Katanga, la région des mines de cuivre, propriétés de la riche Union minière belge, fit sécession. En août, une autre région minière, le sud-Kasaï, fit aussi sécession, toujours sous l'inspiration des capitalistes avides de ses diamants. Ainsi les capitalistes belges poussaient à la balkanisation du pays pour protéger leurs profits. Les États-Unis intéressés par l'uranium congolais et la France préoccupée de tout ce qui se passait à proximité de ses ex-colonies décidèrent de soutenir ce dépeçage. L'ambassadeur français, Charpentier, écrivit à Paris: «L'éclatement du Congo est en voie de réalisation. Je me demande sur le plan politique si ce n'est pas l'intérêt bien compris de l'Occident de ne pas s'y opposer.»

Dans la guerre qui les opposait aux troupes du pouvoir central, celles des régions minières indépendantes ne paraissaient pas en voie de l'emporter. L'ONU, sous prétexte de défendre l'unité du Congo, prit la décision opportune d'envoyer des troupes, mais ses Casques bleus prirent ouvertement position pour protéger les régions sécessionnistes. Pendant ce temps, l'œuvre de désagrégation de l'impérialisme se poursuivait: dans la

capitale, Kasa-Vubu et Lumumba s'opposaient en se démettant mutuellement de leurs fonctions.

Le 14 septembre 1960, toujours au nom de la restauration d'un pouvoir fort, le général Mobutu, obscur agent des grandes puissances, fit un coup d'État. Lumumba fut placé en résidence surveillée. Le 27 novembre, alors qu'il tentait de s'enfuir de la capitale pour rejoindre des troupes qui lui étaient restées fidèles dans l'Est, les soldats de Mobutu parvinrent à l'arrêter et l'emprisonnèrent. Mais c'est dans les coulisses des ministères impérialistes que son sort fut définitivement scellé. Un diplomate français écrivit le 3 octobre: «L'élimination de M. Lumumba est désirable en soi». Le ministre des Affaires étrangères belge, le comte Harold d'Aspremont Lynden, évoqua lui «l'élimination définitive de Lumumba». Le 17 janvier 1961, c'est sur son injonction que Mobutu finit par remettre Lumumba aux soldats katangais qui commencèrent à le torturer dans l'avion qui l'emmenait à Elizabethville (aujourd'hui Lubumbashi). Arrivé sur place, il fut conduit dans une villa appartenant à un riche Belge, sous la supervision des forces belges. Le soir même, il était abattu non loin de cette villa, toujours en présence de militaires belges et du Président du Katanga, Moïse Tshombé.

La mort du dirigeant nationaliste congolais ne fut annoncée qu'un mois plus tard. Elle ne mettait pas fin au chaos au Congo, au contraire, elle permettait aux puissances impérialistes pour toute une période de continuer à exploiter et dépecer le pays.

Marion Ajar



Mobutu et de Gaulle à l'Élysée, en mars 1969.

KEYSTONE FRANCE GETTY IMAGES

## Emploi : des revendications communes pour un même combat

Dans toutes les branches d'activité, dans le privé comme dans le public, les quelque 28 millions de salariés du pays sont confrontés aux licenciements, aux suppressions d'emplois, pour ceux qui ont un travail, que cela passe par des plans de licenciements collectifs ou par tout autre moyen.

Pour les millions de travailleurs précaires, en CDD, en intérim, en stage ou auto-entrepreneurs, tomber dans le chômage est encore plus rapide et brutal.

S'y ajoutent les centaines de milliers de jeunes qui arrivent sur le marché du travail, sans espoir d'en trouver un, du fait de ces suppressions d'emplois dans tous les secteurs. Dans la seule branche des emplois saisonniers de montagne, près de 150 000 travailleurs, jeunes pour beaucoup, se sont retrouvés brutalement privés de toute perspective.

Le patronat a développé son offensive non seulement en supprimant des emplois

mais contre tous ceux qui en gardent un, en remettant en cause les conditions de travail ou de rémunération, en s'en prenant directement aux salaires.

Les travailleurs peuvent se sentir isolés, voire démunis face à ces attaques qu'ils subissent dans leur atelier, leur usine, leur bureau, et en position bien difficile quand ils décident malgré tout de réagir. La classe des travailleurs peut pourtant avoir une force irrésistible, si elle s'unit dans la lutte commune nécessaire pour garantir son droit à la vie.

Le 4 février, plusieurs syndicats appellent à une



Dans la manifestation contre le chômage et la précarité du 17 octobre 2020.

mobilisation interprofessionnelle. Le 23 janvier, d'autres ont appelé à une manifestation nationale à Paris pour l'interdiction des licenciements. Pour qu'une lutte commune se développe, pour répondre aux attentes de millions de travailleurs, des revendications communes doivent être mises en avant.

Pas un emploi ne doit être détruit et supprimé,

et il faut répartir le travail entre tous sans perte de salaire. Une échelle mobile des heures de travail doit permettre, en travaillant moins, de travailler tous. Il faut une revalorisation générale des salaires et des pensions, et leur indexation sur la hausse réelle des prix. Enfin, il faut créer les millions d'emplois utiles qui manquent cruellement aujourd'hui, dans tous les

services publics vitaux pour la population, en commençant par les centaines de milliers d'une urgence absolue pour les hôpitaux et les services de santé. Tout cela ne pourra devenir réalité que si tous les travailleurs entrent en lutte, et aussi s'ils se préparent, à tous les échelons, à exercer leur contrôle direct sur l'économie.

**Paul Sorel**

## Fonderies du Poitou : face à la fermeture de la Fonte

**Jeudi 21 janvier, la fédération CGT de la métallurgie et le Collectif fonderies CGT appelaient à un rassemblement devant les fonderies du Poitou (du groupe Liberty), à Ingrandes-sur-Vienne, dont l'usine Fonte est vouée à la fermeture en juin prochain, avec 292 suppressions de postes à la clé. Malgré des conditions météo exécrables, près de 500 manifestants se sont retrouvés devant l'usine.**

Des délégations venues de PSA-Charleville, de Liberty-Dunkerque, des sites Renault de Flins, Cléon et du Mans ainsi que d'usines du bassin châtelleraudais (Thales, Safran, Fenwick-Linde...), ont ainsi manifesté leur solidarité avec les ouvriers des fonderies du Poitou.

L'appel au rassemblement de la CGT axait celui-ci sur la défense des fonderies françaises, dont « les

constructeurs (français) se désengagent [...] en choisissant de produire dans les pays à bas coûts ». Constatant que « les gouvernements successifs ont toujours cautionné ces stratégies en octroyant [aux entreprises] de l'argent public », l'appel poursuivait : « L'État doit imposer le rééquilibrage des volumes, en relocalisant la fabrication des pièces. » L'État, qui arrose le patronat de fonds publics, est donc prié

d'imposer d'autres choix industriels à ses commanditaires, les capitalistes. Cet espoir est évidemment vain!

Déplorant les choix des constructeurs et l'attitude de l'État, le tract de la CGT soulignait que « la stratégie et la politique industrielles menées sont mauvaises ». De toute évidence, elles ne le sont pas pour les actionnaires qui assurent leurs dividendes malgré la crise de leur économie, amplifiée par la pandémie actuelle, avec la peau des travailleurs. Le tract national se concluait par : « Si nous laissons faire, que restera-t-il de nos bassins d'emplois et des fonderies demain ? » Il s'inscrivait dans la volonté de la CGT de promouvoir une politique

industrielle, que le gouvernement, convaincu par les arguments syndicaux, se chargerait de mettre en musique en allant jusqu'à contraindre les patrons. Mais cela laisse les travailleurs sans perspectives.

En effet, cette volonté de s'en remettre à des responsables gouvernementaux, ou d'espérer l'intercession du député macroniste du cru, a été la démarche constante des dirigeants syndicaux des Fonderies du Poitou, depuis des années. Les débrayages, les assemblées générales avec les ouvriers n'ont eu pour objet que de les mettre au courant des démarches entreprises, des espoirs du moment, ou ont été l'occasion pour le député, un sénateur, ou le maire UDI de Châtelleraud, d'affirmer leur solidarité et de lister les noms des ministres qu'ils allaient solliciter pour ramener les patrons à la raison. La perspective d'entrer en lutte, d'en décider collectivement avec les travailleurs, n'a jamais été à l'ordre du jour. Dans ces conditions, quelles que soient les rodomontades des responsables politiques, ce sont les patrons qui ont le dernier mot. Au final, la fonderie Fonte ferme et l'avenir de la fonderie Aluminium, dans laquelle la direction

n'est pas pressée de sortir la production, est incertain.

L'avenir des travailleurs des fonderies n'est pourtant pas écrit, tant pour défendre leur emploi que pour imposer aux licenciés de payer chèrement les années de galère vers lesquelles ils poussent des familles ouvrières. Tout comme dans leurs combats passés, les ouvriers ne pourront compter que sur leurs propres forces. Des prises de parole ont ponctué le rassemblement du 21 janvier, durant lesquelles des responsables syndicaux, des délégués, ont souligné les nécessaires luttes à mener. L'un de ceux-ci a rappelé à juste titre que les travailleurs des autres pays, dans lesquels des productions sont délocalisées, ne sont pas les ennemis de ceux d'ici.

Rassembler les forces des travailleurs en ne se laissant pas enfermer dans le cadre d'une seule entreprise est indispensable, car tous les travailleurs sont aujourd'hui violemment attaqués. Mais il faudra aussi ne pas se laisser enfermer dans l'impasse des « politiques industrielles » proposées aux patrons, ni dans celle de la défense d'un prétendu intérêt national.

**Correspondant LO**



## Renault Trucks : grève pour les salaires

À Renault Trucks, les négociations salariales annuelles avaient lieu mercredi 20 janvier. Elles ont provoqué des débrayages et des grèves dans plusieurs usines du groupe, parfois jusqu'à la fin de la semaine.



Lors d'une précédente grève à l'usine Ponts et Essieux.

Depuis des mois, la direction préparait le terrain en affirmant que l'entreprise avait subi les conséquences de la crise sanitaire et qu'il

faudrait se contenter de peu. Pourtant, Renault Trucks et le groupe Volvo dont il fait partie se portent bien. Ils ont fait des économies pendant

le confinement, l'État ayant payé une bonne partie des salaires par le biais du chômage partiel. Si le marché des véhicules industriels a été en baisse d'environ 20% en 2020, les commandes de camions ont explosé sur les derniers mois de l'année. Au point que, pour pouvoir livrer ses clients, Renault Trucks a imposé des heures supplémentaires à l'usine Moteurs de Vénissieux près de Lyon, ce qui ne s'était jamais produit auparavant.

Quelques jours avant la réunion sur les salaires, la direction annonçait le versement d'une prime de participation de 600 euros. Il y avait donc des bénéfices, malgré ce qu'elle laissait entendre depuis des mois. Finalement, la direction annonçait 1% d'augmentation générale et aucun budget pour les augmentations individuelles ou les promotions. Elle annonçait aussi le

doublément de la participation, à 1200 euros.

Les premiers arrêts de travail ont commencé la veille de la réunion sur les salaires, à l'appel des syndicats. À l'usine de Bourg-en-Bresse, le jour de la réunion, les travailleurs ont arrêté le travail dès 7 heures. Une des deux lignes de montage des camions a été arrêtée jusqu'à la fin de la journée. À Lyon, la plupart des travailleurs dans les bureaux sont en télétravail, tandis que certaines lignes de montage ne tournent plus qu'en une seule équipe. Malgré cela, dans les ateliers de l'usine Moteurs, la production a été fortement perturbée du fait du nombre de grévistes. Et mercredi 20 janvier, en équipe du soir, alors que le résultat de la réunion sur les salaires était connu, des travailleurs ont de nouveau arrêté le travail, énervés par ces annonces.

Certains étaient scandalisés, parce que leurs chefs avaient promis des augmentations de salaire, promesses qui tombent à l'eau. Mais le sentiment le plus répandu parmi ceux ayant fait grève était de se réjouir que les chefs n'aient plus de carotte à agiter, comme ceux qui, quelques minutes encore avant les arrêts de travail, menaçaient les futurs grévistes de les priver de ces augmentations. Quelques heures plus tard, ils passaient pour des imbéciles.

Ces arrêts de travail sont en tout cas le signe que la colère est présente dans les ateliers. Même si la direction essaie de se servir de la situation générale, avec la crise économique et la crise sanitaire, pour essayer de faire baisser la tête aux travailleurs, elle n'est pas près d'y arriver.

Correspondant LO

## PSA-Fiat Chrysler : ce n'est pas la crise pour tout le monde

Le 8 mars prochain, les actionnaires du nouveau groupe automobile Stellantis, issu de la fusion entre PSA et Fiat Chrysler, sont convoqués à une assemblée extraordinaire.

Il ne s'agit pas, malgré la date, de rendre hommage aux femmes qui luttent pour leurs droits ! Les actionnaires sont invités à se partager 2,2 milliards d'euros d'actions de Faurecia.

Avant la fusion avec Fiat, PSA a décidé de vendre une partie des actions Faurecia qui lui permettaient de mettre sous tutelle un de ses principaux sous-traitants. Les actionnaires vont donc se partager un véritable pactole, le fruit de cette vente, soit 308 millions d'euros, venant s'ajouter à 2,2 milliards en actions. Le tout avant de commencer à toucher les dividendes

du groupe Stellantis, qui ne manqueront pas d'être importants puisqu'on sait déjà que les bénéfices en 2020, malgré la crise du Covid, dépasseront le milliard d'euros. Pour la suite, la volonté affichée du PDG, Carlos Tavarès, de faire cinq milliards d'économies sur le dos des travailleurs est une bonne nouvelle pour les actionnaires, qui savent que cela vaudra dire qu'ils continueront à se gaver.

Ce ne sont pas des étoiles qui pleuvent pour les actionnaires, mais des milliards !

Marion Ajar

## Celio : manifestation contre les licenciements

Une manifestation de salariés de Celio a eu lieu le 21 janvier devant le siège social de l'entreprise à Saint-Ouen.

Les manifestants dénonçaient le prétendu plan de sauvegarde de l'emploi qui prévoit la fermeture de 103 magasins et menace 392 emplois.

La secrétaire générale du syndicat CGT pour la vente et le commerce a dénoncé le fait que des magasins ferment sans que les salariés sachent ce qu'ils vont devenir.

L'enseigne, fondée en 1978, compte à l'heure actuelle 1500 magasins et 4200 salariés dans 46 pays, dont 478 magasins et 2416 salariés en France au 1<sup>er</sup> octobre. Dès le 22 juin, c'est-à-dire juste à la sortie du confinement, la branche Celio France demandait déjà au tribunal de commerce de Bobigny à être placée sous procédure de sauvegarde, ce

qui permet aux entreprises d'obtenir un étalement de la dette. Comme chez André, Naf Naf, Camaïeu ou encore La Halle aux vêtements, ces licenciements ont été justifiés par la fermeture de deux mois due à l'épidémie de coronavirus.

Nombre de travailleurs mettent en doute cette justification et dénoncent le fait que ces plans étaient

prévus bien avant la crise épidémique, et que celle-ci leur offre plutôt un prétexte pour se débarrasser de travailleurs. De plus, tous les groupes, tels que Celio ont reçu des aides de l'État, dans le cadre du CICE par exemple, sans parler du financement du chômage partiel destiné précisément à éviter les licenciements.

Les travailleurs qui sont menacés d'être jetés à la rue ont mille fois raison de ne pas l'accepter.

Aline Rétesse



## Renault - Cléon : les frontières ne protègent pas les emplois

Mardi 19 janvier, Fabien Roussel, le secrétaire du PCF, a rencontré des syndicalistes de plusieurs entreprises de Seine-Maritime.

Durant sa tournée, il s'est notamment entretenu avec des militants de la CGT de l'usine Renault de Cléon. En tant que candidat putatif à l'élection présidentielle de 2022, il voulait venir sur le terrain et discuter des idées à mettre en avant.

Roussel a exprimé son indignation face à la volonté de Renault de supprimer 4600 emplois... en France. Il a insisté sur la nécessité d'un projet industriel pour Renault et l'automobile... française, pour que les travailleurs... de France aient du travail. Ce discours,

présenté comme un programme, était de fait bien nationaliste et sans perspective pour les salariés.

Comme le lui a rappelé un militant syndical, la direction de Renault a la volonté de supprimer des emplois en France, mais également plus de 10 000 dans le reste du monde. Que les travailleurs soient employés chez Renault en France, en Espagne, au

Portugal, en Roumanie, au Maroc, ils ne sont pas en concurrence les uns contre les autres.

Pour lutter contre les suppressions d'emplois, Fabien Roussel a affirmé qu'il fallait mener « le combat de la réindustrialisation ».

Aujourd'hui, de Bruno Le Maire, ministre de l'Industrie de Macron, à Mélenchon et Le Pen, tous parlent de « la réindustrialisation

de la France ». Comme si le patronat ne faisait pas ce qu'il veut de ses capitaux, en fonction des profits à réaliser.

Par son nationalisme et sa « réindustrialisation » Roussel propose, sans espoir de réussite, une politique au patronat.

Il s'agit d'en proposer une aux travailleurs.

Correspondant LO

## Aéroports de Paris : les attaques continuent

La direction d'ADP a présenté le 21 janvier, lors d'un conseil économique et social (CSE), son projet d'importantes diminutions de primes s'accompagnant de menaces de licenciements pour ceux qui les refuseraient.

Dès le début de la pandémie, la direction a utilisé l'argument de la baisse du trafic aérien pour attaquer les salariés. Mais le PDG faisait lui-même la démonstration que ce n'était qu'un prétexte, puisqu'il a annoncé, au début de l'été, qu'il imposerait son plan même si le trafic repartait.

En septembre, la direction avait présenté un

« accord » contenant trois volets : du chômage partiel longue durée, un plan de 1 150 départs dits volontaires, et un « accord de performance collective » consistant en d'importantes baisses de primes. Pour faire accepter cela, le PDG a cherché à obtenir la caution des syndicats, leur demandant de ratifier ces accords, espérant les lier, et

avec eux les travailleurs, à sa politique.

Mais le PDG a échoué. Pendant l'automne, les travailleurs se sont réunis à plusieurs centaines chaque semaine et ont participé à trois manifestations regroupant jusqu'à un millier de personnes. L'écrasante majorité rejetait ces accords que deux syndicats sur trois n'ont pas signés.

Ne pouvant plus faire semblant de demander l'avis des syndicats, la direction a sorti le plan B : des attaques d'une ampleur similaire moyennant un chantage au licenciement.

Chaque travailleur se verrait donc imposer un avenant à son contrat de travail comprenant des réductions de primes représentant 10 à 15 % de son salaire, sans compter la diminution de l'intéressement et de la participation. Et en plus, il se verrait imposer la mobilité entre les aéroports de Roissy et d'Orly.

Les travailleurs ont déjà montré qu'ils ne sont pas dupes de la propagande patronale. En ayant refusé de plier une première fois, ils sont en meilleure position pour rejeter à nouveau les projets de la direction. Dès

le lendemain de la présentation au CSE, les bons réflexes pris en automne sont revenus, et une grosse centaine de salariés se sont rassemblés à l'appel de la CGT malgré le chômage partiel.

Ceux qui ne veulent ni des baisses de salaire, ni des licenciements devront trouver le chemin pour entraîner les autres et mettre en avant leurs intérêts : imposer à ADP de puiser dans les énormes profits accumulés depuis des années pour garantir tous les emplois et les salaires.

Correspondant LO

## Lapeyre : à bas le secret des affaires !

Les 4 000 travailleurs du groupe Lapeyre, qui comprend dix usines et 131 magasins spécialisés dans les matériaux et fournitures pour l'aménagement de la maison, sont plus qu'inquiets pour l'avenir de leur emploi.

Ils ont fait grève au niveau du groupe le 12 janvier à l'appel de la CGT et de FO pour protester contre les projets des actionnaires.

Le propriétaire est le géant Saint-Gobain qui a décidé de se séparer de Lapeyre sur lequel il s'est enrichi pendant des années. Lapeyre a été très rentable, mais il serait déficitaire aujourd'hui. Du coup, Saint-Gobain veut s'en débarrasser : il ne vend même pas le groupe, il le donne... avec un paquet de millions !

Plusieurs « repreneurs » étaient en lice : comme par hasard Saint-Gobain a choisi le groupe qui lui en demande le moins, Mutares. Ce fonds d'investissement, coté à la Bourse de Francfort, qui regroupe 18 sociétés, est spécialisé dans la reprise d'entreprises dites en difficulté comme, par exemple, Pixmania, repris en 2014 et mis deux ans plus tard en redressement judiciaire,

ou encore Grosbill.

C'est un fonds vautour qui veut récupérer Lapeyre sans déboursier un centime, Saint-Gobain faisant ce qu'il appelle une « vente négative ». En plus des usines et des magasins, Saint-Gobain donne 245 millions à Mutares pour qu'il reprenne Lapeyre. Il s'agit ainsi de sous-traiter les licenciements et les fermetures d'usines et de magasins. Les effectifs de ces usines ont déjà fondu : celle d'Azur Production à Chambley en Lorraine est ainsi passée de 400 à moins de 180 en vingt ans.

Mutares, dans un plan qui a « fuité » jusqu'aux syndicats, prévoit la fermeture de quatre usines et dix-neuf magasins, qui entraînerait au total la suppression d'un millier d'emplois. Lapeyre et Saint-Gobain prétendent que ce plan est obsolète mais ils refusent de communiquer les documents de reprise.

Comme bien souvent, les patrons disent que l'entreprise n'est plus rentable. Mais l'opacité la plus complète règne. Ainsi, Lapeyre s'est arrangé pour ne pas verser de participation aux salariés de 2002 à 2012 au moyen d'un montage financier faisant remonter les bénéfices à une holding sans salarié. L'affaire est d'ailleurs toujours en justice.

Alors, combien de millions les actionnaires de Saint-Gobain ont empoché grâce au travail des salariés ? Combien de millions espère gagner Mutares en vendant le groupe à la découpe et en licenciant ? Pour le savoir, il faudrait que les travailleurs puissent contrôler eux-mêmes les comptes de ces groupes. Mais, en attendant, les profits accumulés par les uns et les autres doivent servir à maintenir tous les emplois et les salaires, pas à permettre aux actionnaires de s'enrichir davantage. Il n'est pas question pour les travailleurs de Lapeyre d'être traités comme des citrons qu'on jette après en avoir pressé tout le jus.

Étienne Hourdin

## Carrefour Clair - Perpignan : une grève pour dire STOP au projet TOP

Depuis quelques mois, la direction de Carrefour Clair, dans les Pyrénées-Orientales, déploie dans les magasins son projet de réorganisation du travail : le projet « TOP ».



Dans la galerie marchande le 23 janvier.

Ce projet consiste à cantonner une partie des employés dans les réserves à la prise en charge des palettes, une autre partie, soit l'essentiel de l'effectif, à déposer ces palettes pour la mise en rayons, et le reste à s'occuper de l'étiquetage prix et de la gestion.

À l'hypermarché, le secteur PGC (produits grande consommation : boissons, épicerie sèche, droguerie...) est déjà concerné depuis le 13 janvier, et le PLS (produits libre service : frais industriel) doit suivre.

Si pour les patrons l'objectif est de gagner en productivité et donc d'augmenter encore les profits, les salariés concernés ont immédiatement ressenti les conséquences sur leurs conditions de travail. Ils sont en effet transformés en robots devant manipuler toute la journée des palettes ou des produits quelconques, avec des tâches complètement répétitives, alors qu'ils avaient jusqu'à une certaine autonomie sur le rayon qui leur était

attribué, et étaient amenés à circuler dans le magasin pour cela.

Évidemment, cette réorganisation intervient alors que les effectifs sont au plus bas, que les absents pour maladie ou congé ne sont pas remplacés et que la charge de travail est au plus haut.

Le 23 janvier, premier samedi des soldes et donc jour d'affluence, plusieurs dizaines de travailleurs se sont mis en grève dès la prise de service à 4 heures du matin, et ont pris place, à l'ouverture, à l'entrée du magasin pour exprimer leur colère et l'expliquer dans un tract, avec le soutien de militants de la CGT locale et de quelques ex-salariés de Carrefour. Pour plusieurs travailleurs, c'était leur première journée de grève, et ils avaient toutes les raisons d'en ressortir satisfaits et fiers.

Les salariés de Carrefour mobilisés ont ainsi apporté la seule réponse que mérite ce projet : STOP à TOP !

Correspondant LO



Lors du débrayage du 12 janvier à l'usine de Chambley.

## EDF : quatrième journée de débrayage contre le projet Hercule

Mardi 19 janvier, pour la quatrième fois en quelques semaines, les salariés d'EDF ont été appelés par l'ensemble des syndicats à débrayer contre le projet Hercule de la direction.

« Débrayer », parce que la plupart des travailleurs qui ont suivi ce mouvement ont fait une heure ou deux de grève. D'ailleurs certains syndicats appelaient seulement à une heure. Selon la direction qui comptabilise les grévistes sur l'ensemble du pays, ils auraient été près de 24%, ce qui n'est pas si mal dans le contexte actuel. Le taux lors de débrayages

précédents était légèrement au-dessus de 35%.

Le projet dénommé Hercule n'est toujours pas public. Les discussions préalables s'éternisent à Bruxelles, depuis plus d'un an, entre les représentants de la Commission européenne, de l'État français et d'EDF. On ne sait pas exactement sur quoi portent les différends, puisque rien



Rassemblement des travailleurs de la centrale EDF de Golfech, dans le Tarn-et-Garonne, le 19 janvier.

n'est dit officiellement, mais ce qui pose problème est, d'une part, les tarifs qu'EDF devrait consentir pour l'électricité nucléaire qu'elle cède à ses concurrents, et d'autre part les modalités du découpage d'EDF en plusieurs sociétés, dont certaines avec participation de capitaux privés.

Toutes ces disputes, qui précèdent une probable réconciliation finale, sont évidemment des marchandages entre capitalistes et les États qui les soutiennent. Évoquer à ce propos le

maintien du prétendu service public de l'électricité est un leurre. En fait de vrai service public, EDF, dès sa création, a été d'abord au service des trusts, notamment en leur accordant des tarifs très favorables et secrets.

Quant aux salariés, ils ne veulent pas du plan Hercule. Mais surtout, au-delà d'Hercule, leurs préoccupations, ce sont les conditions de travail, d'emploi et de salaire qui ne cessent de se dégrader depuis des années. Or, les directions syndicales qui s'opposent au projet Hercule font passer ces revendications au second plan. Même avant qu'on parle d'Hercule, les conditions de travail ont empiré et les effectifs ont fondu. Des créations de filiales ont déjà eu lieu, dans

lesquelles le statut des IEG (Industries électriques et gazières) ne s'applique pas pour les nouveaux embauchés sans que l'Europe y soit pour quoi que ce soit, comme EDF énergie nouvelle créée en 2004. Quant aux salaires, leurs augmentations générales ne suivent même plus les hausses du coût de la vie, même pas l'indice officiel de l'Insee.

Voilà les vrais problèmes. En les faisant passer au second plan, les directions syndicales et tout particulièrement la CGT ne rendent pas service aux travailleurs. Les salariés d'EDF devront se battre pour leurs intérêts, contre Hercule, mais avant tout pour défendre leur niveau de vie et leurs conditions de travail.

Correspondant LO

## Livreurs de Reims : trois jours de grève

Après une première journée de grève le 10 janvier dernier, l'idée de marquer le coup sur un week-end, vendredi compris, s'est propagée chez les livreurs de Reims, avec la volonté cette fois-ci de s'organiser en amont, pour imposer aux plateformes une augmentation du prix des courses, ainsi qu'un tarif minimum à 4,5 euros.

Il n'est en effet plus rare de devoir accepter des trajets à moins de 3 euros, voire 95 centimes pour une double commande imposée, c'est-à-dire qu'au lieu de ne prendre qu'une commande à la fois, la plateforme en impose aux livreurs une deuxième dont la destination est plus ou moins proche de celle de la première.

Un groupe WhatsApp a vite réuni jusqu'à 150 participants. Lundi 18 janvier, un collectif de lutte s'est formé. Des revendications ont été votées et un tract a été distribué le lendemain parmi les livreurs, appelant à se rassembler le vendredi 22 au matin sur la place du centre-ville.

Ce jour-là, une grosse soixantaine de livreurs

étaient présents, ainsi que la presse invitée par les grévistes. De petites équipes volantes se sont constituées pour aller à la rencontre de non-grévistes afin de les convaincre de rejoindre le mouvement, ce qui dans l'ensemble a été un succès. C'est ce mode d'organisation qui par la suite a rythmé les trois jours de grève avec systématiquement un rendez-vous en fin de matinée et un autre en début de soirée.

Durant ces trois jours, les applications ont été quasiment mises à l'arrêt. Leurs responsables ont pourtant essayé de briser le mouvement en incitant les restaurateurs à faire appel à la police au cas où ils auraient été témoins

d'intimidations, ou en proposant des courses cette fois beaucoup mieux rémunérées. Mais, comme le disait un gréviste : « Ils croient qu'on est faibles ; on va leur montrer qu'on est plus forts. » Le soir, du fait du couvre-feu, les grandes chaînes de fast-food ont dû à chaque fois fermer leurs portes. Les livreurs, avec fierté, partageaient alors entre eux leurs écrans d'application sur lesquels on pouvait voir qu'aucune livraison n'avait été réalisée.

Au final, si les plateformes n'ont pas donné suite, les livreurs étaient satisfaits d'avoir tenu trois jours et d'avoir relevé la tête. Comme le faisait remarquer l'un des grévistes, des liens de camaraderie se sont créés et beaucoup sentent que ces liens compteront pour l'avenir, discutant par exemple de participer à l'appel à la grève nationale des livreurs du vendredi 29 janvier.

Correspondant LO

## CAF du Val-de-Marne : la législation change, les familles attendent

La réforme des aides au logement est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier. Au lieu que les montants des prestations soient calculés sur les revenus de 2018 selon les règles précédentes, ils le seront sur ceux de 2019.

Leur montant sera désormais révisé tous les trimestres et non plus une fois par an en janvier. Par exemple, au 1<sup>er</sup> avril 2021, ce seront les revenus d'avril 2020 à mars 2021 qui seront pris en compte.

Cette réforme n'est pas faite pour mieux aider les familles puisque, à l'origine, elle devait permettre 1,2 milliard d'économies. Avec l'explosion du chômage, partiel ou total, qui fait que plus de monde touchera les APL, les économies espérées ne devraient plus être « que de 500 à 700 millions ».

Bien qu'elle ait été plusieurs fois repoussée, cette modification, mal préparée, ne se fait pas sans difficultés. À la CAF du Val-de-Marne, les instructions sont transmises dans des formations données aux techniciens. Mais tous ne sont pas formés, certains devront attendre le mois de mars 2021, si tout va bien. Le système informatique n'est pas non plus opérationnel à ce jour. Pendant ce temps,

les familles dont les dossiers ne seront pas traités à temps devront attendre que tout se mette en place pour obtenir leur aide.

Rien que dans le Val-de-Marne, ce sont 23 000 dossiers qui ont été stockés depuis le mois de décembre, en attendant les nouvelles instructions. De plus, toutes les demandes d'autres prestations transmises dans ces dossiers de demandes d'aide au logement ne sont pas traitées. En effet, l'obtention d'un titre de séjour, la naissance d'un enfant, ou tout autre changement dans la situation personnelle, peuvent donner droit à des prestations familiales ou à des augmentations de leur montant. Mais l'étude de ces dossiers est bloquée provisoirement de même que l'attribution de ces prestations.

Ce gouvernement, qui a supprimé l'impôt sur la fortune, n'hésite pas par ces décisions à prendre la responsabilité d'économies aux dépens des plus précaires.

Correspondant LO



# Hôpital de Meulan-Les Mureaux : non à la fermeture !

Lundi 25 janvier, un rassemblement a eu lieu dans le hall du service de suite et de rééducation, sur le site de Bècheville du Centre hospitalier intercommunal Meulan-Les Mureaux, dans les Yvelines, le CHIMM.

Le personnel protestait contre le fait que la direction et l'encadrement ne prenaient pas en compte trois heures de récupération entre chaque cycle de trois jours (soir-repos-matin). Cela concerne tous les agents et dure depuis plusieurs années. Le but est de compenser les effectifs insuffisants : ces trois heures de repos amputées représenteraient en effet 35 emplois équivalents temps plein. Quand on l'interpelle, la direction ne

répond rien et laisse perdurer cette situation.

Ce n'est pas le seul problème dans l'hôpital. De nombreux services sont en sous-effectif chronique : 113 postes de titulaires sur 1200 ne sont pas pourvus et la direction ne fait aucune demande pour combler ce manque de moyens humains. Les titularisations se font au compte-gouttes et 164 agents de catégorie C sont en situation précaire. Des médecins partent et ne

sont pas remplacés. Ainsi, il n'y a plus d'anesthésistes à demeure, ce sont des médecins vacataires qui les remplacent. Il en est de même pour les infirmières anesthésistes. D'ailleurs 30 à 40% du personnel de l'hôpital sont vacataires ou en CDD.

Déjà en 2017, des mobilisations rassemblant des soignants ainsi qu'une partie de la population avaient tenté d'empêcher la fermeture de services vitaux, comme la réanimation.

Cette situation cache peut-être un projet de fermeture à terme. Ce serait scandaleux. Depuis le début de l'épidémie, l'hôpital a montré à quel point il était indispensable. En octobre dernier, l'hôpital de Mantes-la-Jolie, membre du même groupement hospitalier, avait même prévu de transférer des opérations à Meulan, ses dix lits de réanimation étant occupés.

Non seulement le CHIMM dessert de nombreuses communes, mais les hôpitaux les plus proches sont à plus de 20 ou 25 km. On comprend pourquoi le personnel et la population se battent pour empêcher sa fermeture !

Correspondant LO

# Réanimations : encore au bord du gouffre

Alors que l'épidémie continue de progresser, le nombre de personnes hospitalisées augmente de nouveau, notamment en réanimation.

Une fois de plus, on peut craindre un manque de places, l'arrêt d'une partie des activités hospitalières et des limitations de soins pour certains patients.

La question des places en réanimation est cruciale depuis le début de l'épidémie. Le risque de saturation de ces services a été une des principales justifications des confinements en mars comme en octobre. À chaque fois, les 5000 places existantes n'ont pas suffi. Des milliers de places supplémentaires ont été ouvertes en catastrophe avec du personnel insuffisamment formé et un matériel pas toujours adapté. Pourtant, depuis un an, le gouvernement n'a pas créé réellement de nouvelles places. À chaque pic de l'épidémie, il compte sur le personnel pour se débrouiller.

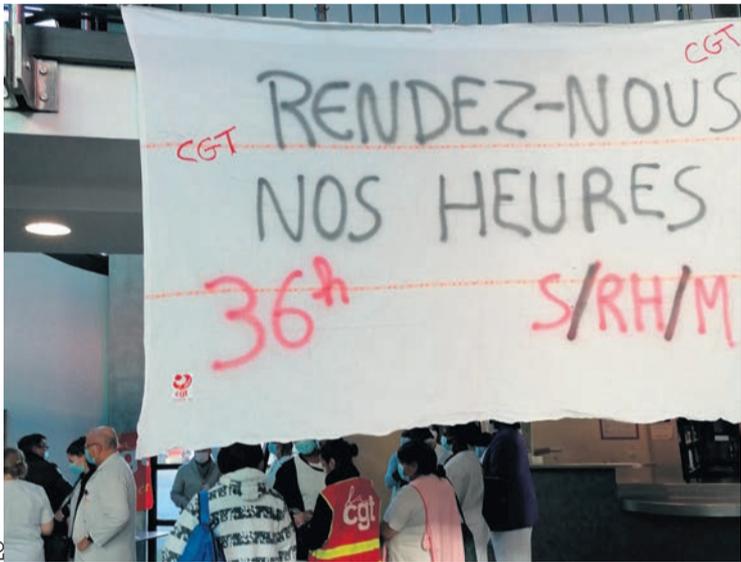
À la fin du dernier confinement, le 15 décembre, il y avait un peu moins de 3000 malades du Covid en réanimation, le reste des places étant occupé par d'autres malades. Depuis, les services sont restés pleins sans discontinuer. En Île-de-France, le week-end

des 23 et 24 janvier, les patients ont souvent dû être hospitalisés loin de chez eux. Toute place qui se libère est rapidement occupée par un nouveau malade.

La crise sanitaire a montré les conséquences dramatiques de la politique d'économies menée par tous les gouvernements depuis des dizaines d'années. L'hôpital fonctionne en permanence à flux tendu et se retrouve en difficulté à la moindre augmentation d'activité. Le gouvernement n'a pas été avare de belles paroles mais il continue la même politique, même durant l'épidémie. Les moyens humains et matériels n'augmentent qu'en suivant la courbe de celle-ci. Il n'y a toujours pas de réserve et chaque pic est une nouvelle crise aux conséquences dévastatrices.

Vaccins et mesures barrières sont indispensables pour sortir de l'épidémie, mais il est tout aussi nécessaire d'augmenter en permanence les moyens des hôpitaux. Pour de nombreux patients, c'est une question vitale.

Jean Pollus



## QUI SOMMES-NOUS ?

### Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),

membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée quarante-neuf ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1024 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries Lyonnaises de presse) - Dépôt légal janvier 2021.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

### Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Contrairement aux partis qui défendent l'ordre social, qui sont financés par la bourgeoisie à travers de multiples canaux, qui monopolisent les passages dans les grands médias, Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. Les dons et cotisations versés à un ou plusieurs partis politiques ne peuvent excéder au total 7 500 euros par an. Si vous souhaitez nous soutenir financièrement, il est possible de payer par carte bancaire sur notre site ou de nous adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière,

en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas

droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».

### Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à  Lutte ouvrière  Lutte de classe

Nom ..... Prénom.....

Adresse .....

Code postal. .... Ville .....

Ci-joint la somme de :  
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris  
à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Reste de l'Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €

*Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.*

### Sur Internet

[www.lutte-ouvriere.org](http://www.lutte-ouvriere.org)  
[www.union-communiste.org](http://www.union-communiste.org)  
[contact@lutte-ouvriere.org](mailto:contact@lutte-ouvriere.org)

### Vidéos

[www.lutte-ouvriere.org/multimedia](http://www.lutte-ouvriere.org/multimedia)

### Audio-LO

[www.lutte-ouvriere-audio.org](http://www.lutte-ouvriere-audio.org)

# Rapport Oxfam: des inégalités sociales révoltantes

Le rapport annuel que vient de publier l'organisation non gouvernementale Oxfam montre que la crise économique commencée il y a un an a profondément aggravé les inégalités sociales.

En particulier, le rapport signale que, bien que la richesse produite ait partout reculé, il n'a fallu que neuf mois aux mille personnes les plus riches de la planète pour retrouver leur niveau de fortune d'avant le début de la crise au lieu de cinq ans lors de celle de 2008. Dans le même temps, depuis mars, entre 200 et 500 millions de personnes supplémentaires

sont tombées sous le seuil de pauvreté et ne sont pas près d'en sortir. Parmi les plus touchés, on retrouve ceux dont l'activité était parmi la plus précaire avant la crise, en particulier les femmes et les minorités, les Noirs aux États-Unis, les travailleurs d'origine immigrée en Europe.

En France, la fortune des 43 milliardaires du pays a

d'ores et déjà dépassé celle de février 2020 avec 175 milliards d'euros de plus, soit une augmentation de 2%. La fortune du premier d'entre eux, Bernard Arnault, patron de LVMH, est passée de 108 milliards d'euros en janvier à 152 milliards en décembre, malgré un recul à 76 milliards en mars. Dans le même temps, la moyenne des revenus dans le pays a reculé de 1,1%, mais là encore avec de fortes disparités: le nombre d'allocataires du RSA a crû de 8,5% et 8 millions de personnes



dépendent désormais de l'aide alimentaire, 2,5 millions de plus qu'avant la crise.

Oxfam fait ainsi le constat que les milliers de milliards de dollars et d'euros des plans de relance des gouvernements d'Amérique et d'Europe ont surtout alimenté les circuits financiers et les Bourses où sont cotées les entreprises des capitalistes les plus riches, leur permettant ainsi de sauver leurs fortunes. Face à cette situation, l'ONG, à la fin de son rapport, propose l'instauration d'une contribution exceptionnelle des plus hauts patrimoines pour financer le RSA, une taxe Covid sur les entreprises

ou un nouvel impôt sur les grandes fortunes. Mais les inégalités sociales révoltantes, la misère, la faim, le chômage dont souffrent des centaines de millions de personnes, tandis qu'une infime minorité devient toujours plus riche, sont la conséquence du fondement même du système capitaliste. Mettre fin à la propriété privée de la grande bourgeoisie sur les entreprises, la remplacer par la propriété collective sous le contrôle des travailleurs, et organiser rationnellement la production en fonction des besoins est une nécessité pour la grande majorité de l'humanité.

Serge Benham

## Agent orange: des millions de victimes et un procès

Lundi 25 janvier s'est ouvert à Évry un procès contre 14 géants de l'industrie chimique, dont Bayer-Monsanto et Dow Chemical, fabricants du sinistre « agent orange » répandu massivement de 1961 à 1971 par les avions et les hélicoptères américains lors de la guerre du Vietnam.

Une ancienne combattante vietnamienne de 79 ans, Tran To Nga, vivant aujourd'hui en France, elle-même deux fois exposée à ce poison, tente courageusement de faire condamner ces firmes pour les séquelles dévastatrices de cette guerre chimique.

En 1961, le président américain, Kennedy, à peine entré en fonction, choisit d'intensifier la guerre du Vietnam et lança l'opération « Ranch Hand » (ouvrier agricole), consistant à détruire par épandage de défoliants les récoltes et les forêts où des combattants vietnamiens se camouflaient.

Pendant dix ans, 80 millions de litres de défoliants toxiques ont ainsi été largués sur deux millions d'hectares de la forêt vietnamienne, dont 46 millions de litres d'agent orange, contenant de la dioxine. Des milliers de villages et de deux à cinq millions de personnes y ont été exposés. Ce produit a provoqué la multiplication des cancers, non seulement

chez les personnes directement en contact, mais chez leurs descendants. Les femmes transmettent la dioxine, stockée dans les graisses, à leurs enfants lors de la grossesse et de l'allaitement. La dioxine a infiltré les sols et contaminé toute la nourriture, semant la mort et la maladie pour des générations. Le nombre de fausses couches a explosé dans les zones contaminées dès cette période.

Aujourd'hui, à la quatrième génération, nombre de nourrissons naissent encore victimes de malformations, privés de bras, hydrocéphales ou avec de lourdes pathologies physiques ou mentales. Trois millions en subissent encore les conséquences, « les plus misérables parmi les plus misérables », explique Tran To Nga. Personne ne peut dire quand ce calvaire finira pour les familles vietnamiennes.

La population vietnamienne n'a été informée que bien plus tard, souvent à partir des années 1990, des

liens entre leurs maladies et l'agent orange, certains cachant parfois honteusement leur enfant handicapé. En revanche, les firmes et le gouvernement américain ont déclenché cette guerre chimique en connaissance de cause et ont classé secret pendant 35 ans un rapport listant les pathologies et malformations engendrées par la dioxine.

Le gouvernement fédéral américain s'est mis lui-même juridiquement hors de cause en décrétant son immunité pour tout acte commis en temps de guerre. Dans les années 1970, des vétérans de l'armée américaine, ayant gardé eux aussi des séquelles de l'agent orange, avaient donc lancé une action collective en justice contre six firmes. Celles-ci avaient concédé à l'amiable une somme dérisoire pour éviter les poursuites. Mais rien n'a été obtenu pour les victimes vietnamiennes, la justice américaine ayant dédouané les mêmes firmes en 2004.

Quelle que soit l'issue du procès en cours cette fois-ci en France, il a le mérite de mettre sur la place publique les crimes commis par l'impérialisme pour tenter d'assurer sa domination.

Christian Bernac

## Amiante: le combat sans fin des victimes

La chambre d'instruction de la cour d'appel de Paris vient d'annuler le 20 janvier le non-lieu prononcé en 2018 dans l'un des dossiers de l'affaire de l'amiante.

La famille de deux ouvriers, morts du mésothéliome, un cancer spécifique à l'amiante, avait porté plainte contre l'entreprise Everite, une filiale du groupe Saint-Gobain où ils avaient travaillé de 1954 à 1991. Les juges d'instruction avaient conclu à un non-lieu, justifié selon eux par le fait qu'il serait impossible de déterminer une date de contamination et par conséquent impossible de mettre en cause quelque responsable que ce soit. Une telle décision revenait à empêcher toute poursuite venant de victimes de l'amiante.

La cour d'appel est revenue sur ce non-lieu en indiquant au contraire que, dans « toute la période d'exposition contribuant à la maladie et/ou décès », on peut rechercher la faute de tous ceux qui ont participé, chacun « à son échelle de responsabilité », à l'exposition des victimes. Elle a donc ordonné la reprise de l'enquête.

Cet arrêt permettra de relancer la procédure mais elle pourrait s'annoncer encore très longue. Dans un communiqué, le comité anti-amiante Jussieu et l'Association régionale des victimes de l'amiante (Ardeva) du Nord-Pas-de-Calais font cet avertissement: « Le parquet va probablement se pourvoir en cassation et repousser ainsi encore de quelques années la perspective d'un procès. (...) La stratégie de l'institution judiciaire est malheureusement claire: faire durer les choses le plus longtemps possible jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de responsables à juger. »

Face à ce rempart judiciaire et politique, qui n'a jamais cessé de protéger les patrons criminels, les victimes et leurs familles continuent de se battre. Comme le clament leurs banderoles dans les manifestations: « 100 000 morts! Zéro responsable? Nous n'accepterons jamais! ».

Camille Paglieri



Avions américains répandant de l'agent orange pendant la guerre du Vietnam.